

Le premier hebdomadaire des faits-divers

4^e Année - N° 136

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

4 Juin 1931

DÉTECTIVE

Meurtre ou suicide ?



Depuis près de huit années, un mystère angoissant subsiste autour de la mort de Philippe Daudet. Les révélations d'Achour vont-elles détruire les deux thèses jusqu'ici en présence : le fils de Léon Daudet s'est-il suicidé ou a-t-il été victime de la police politique ?

(Lire en pages 3, 4 et 5, l'article de Paul Bringuier sur cette énigmatique affaire.)

POUR UN FRANC
le grand hebdomadaire
du reportage

VOILA
offre à ses lecteurs

60 photographies

3.000 lignes de texte

un grand roman
de J. Kessel

des
r
e
p
o
r
t
a
g
e
s

mystérieux

politiques

d'aventures

d'actualité

sportifs

burlesques

indiscrets

et ses concours de
pronostics hebdomadaires

dotés de prix en espèces d'une valeur de

150.000 FRANCS

SAMEDI PROCHAIN

dans son numéro 11 la suite
de l'hallucinant reportage

de Jean MASSON :

La Cinquième race

PAROUT

ABRÉGER

Les journaux ont publié le tragique bilan des fêtes de Pentecôte : en deux jours, une trentaine de morts et plus de cinquante blessés. La rubrique de la « route sanglante » s'allonge chaque année, davantage ; les accidents d'automobile se multiplient : il suffit pour s'en convaincre de constater l'abondance des procès, qui constituent à l'heure actuelle dans les tribunaux importants, et particulièrement à Paris, un tiers des litiges en cours.

Le courrier quotidien nous apporte les plaintes innombrables des victimes, qui désespèrent de jamais recevoir l'indemnité à laquelle elles ont droit.

Il y a là une situation angoissante, dont il faudrait que les pouvoirs publics se préoccupassent un peu plus :

Une malheureuse femme, dont le mari a été blessé gravement, il y a 4 ans et demi, attend depuis cette date que le procès se termine pour toucher de l'argent et remédier à une détresse qui se prolonge...

Quelques précisions ne sont pas inutiles : à l'heure actuelle, en raison de l'« embouteillage » des rôles d'audiences, au tribunal correctionnel de la Seine, les affaires d'accidents d'automobiles ne peuvent être jugées avant dix-huit mois ou deux ans : et ceci ne constitue qu'une première épreuve, le délai n° 1 ; car il y en a une seconde, celle de l'appel qui dure aussi longtemps, sans oublier une troisième : l'instance devant la Cour de cassation, plus rare, il est vrai, mais toujours possible...

Comment permettre que des malheureux subissent une attente pareille, sans souffrir terriblement ? C'est le chef de famille, par exemple, qui a été tué : il y a à la maison une femme et des gosses ; si l'accident n'a pas eu lieu au cours du travail, la veuve devra recourir à la procédure ordinaire et elle aura le temps de mourir de faim... S'il s'agit d'un accident du travail, la rente prévue par la loi à la charge du patron étant très faible, l'indemnité ne correspondra pas à l'importance du préjudice et pour le surplus, un procès sera nécessaire contre l'auteur de l'accident...

Vraiment, il ne serait pas bien difficile de balayer la routine judiciaire et de simplifier la procédure. On pourrait admettre une sorte de juridiction rapide, semblable à celle du référé et qui permettrait au magistrat dans les affaires qui ne présentent aucune difficulté, où la responsabilité de l'écrasement est indiscutable, d'allouer immédiatement à la veuve ou aux orphelins une somme à titre de premier secours.

Sans doute, dira-t-on que les tribunaux des grandes villes sont surchargés, qu'il faudrait accroître le nombre des magistrats ? Peut-être : en tout cas, il s'agit là d'un devoir social, d'une importance capitale et qu'on envisage trop à la légère, sans se préoccuper des répercussions terribles qu'il engendre.

Lorsque aussitôt après l'accident, le commissaire de police a

procédé à son enquête, qu'il a entendu les témoins directs, ceux qui se trouvaient sur les lieux, l'affaire est « prête » ; par la suite, on trouve toujours des spectateurs qui surgissent plusieurs mois après, et dont le témoignage apparaît comme suspect. L'affaire, très simple le plus souvent, est compliquée comme à plaisir par ces intrus, témoins de complaisance ou maniaques, toujours désireux d'avoir un mot à dire quand ils ne savent rien ou de plastronner, alors que leur intervention est inutile.

Nous le répétons : dans le tas considérable des procès d'accident, il en est qui n'offrent aucune possibilité de discussion, où le seul rôle des avocats consiste, du côté de la partie civile, à justifier du montant des dommages-intérêts et du côté de la défense à essayer d'obtenir une condamnation qui ne soit pas trop rigoureuse.

Quelques minutes suffiraient à cette tâche.

Il serait donc facile aux juges d'instruction, chargés de l'examen des procès d'accidents, de signaler au Parquet les dossiers qui ne soulèvent aucune difficulté : ceux-là, on pourrait les juger dans la huitaine ou la quinzaine et les audiences seraient largement déblayées.

Une réforme s'impose : nous sommes certains de répondre au vœu de l'opinion en la soumettant aux Pouvoirs publics.



Parce qu'il se croyait bafoué, un riche américain, M. Hutton, a demandé et obtenu le divorce. Mais Mrs Hutton vient de faire appel du jugement. « Je n'ai jamais trompé mon mari ; ce sont les détectives qu'il avait chargés de me suivre qui l'ont trompé. Ils ont vu une de mes amies qui portait la même robe que la mienne en compagnie compromettante et croyant qu'il s'agissait de moi, ils ont établi d'exactes rapports. »

Moralité : Jeunes femmes dont les maris sont ombrageux, méfiez-vous de vos amies ; méfiez-vous de la couleur et de la forme de leurs robes, surtout si ces amies, légères et volages, ont la même silhouette que vous.

Publicité

de « Détective »

Adresser tout ce qui concerne la publicité de « Détective » à : Néo Publicité, 35, rue Madame, Paris (VI^e).

La présentation de ce numéro est de Pierre Lagarrigue

PAROUT

Un redoutable agent de la circulation

Il y a parmi les agents de police de la ville de New-York, un véritable génie qui possède la faculté de retenir des centaines de numéros d'autos à cinq chiffres dans sa mémoire et de dire en une seconde si l'auto passant à côté de lui a un numéro correspondant à l'un de ceux qu'on l'avait prié de retenir. On le surnomme « l'œil d'Aigle » et son poste permanent est près du pont de Brooklyn. Tous les jours, il reçoit une longue liste de 200 à 400 numéros à cinq chiffres, liste des numéros des autos volées ; il la parcourt deux ou trois fois et cela suffit pour qu'elle se gare infailliblement dans sa mémoire. Chaque fois qu'il voit au cours de son service une auto ayant l'un des numéros de la liste, il se met en action. Le résultat quotidien de cet observateur génial est deux ou trois autos récupérées et beaucoup de malfaiteurs arrêtés.

La bonté du bourreau

M. Antoine Kozarek, le « Maître » comme on appelle le bourreau en Hongrie, mène dans sa vie privée l'existence la plus paisible, la plus bourgeoise, jusqu'à ce que le devoir le rappelle à des réalités plus tristes. Il fut d'abord boucher, puis dompteur. Quand son père mourut, il devint après lui, bourreau de Budapest. Aujourd'hui, il considère le terrible métier qu'il exerce comme une nécessité inéluctable et lui-même comme le rouage suprême de la justice.

Il est marié depuis deux ans seulement et rien ne troublerait son bonheur si son amour des enfants ne lui faisait vivement regretter de n'en pas avoir. Il se console en jouant avec ceux de ses voisins. Et c'est ainsi que M. Kozarek coule des heures tranquilles. Mais qui croirait à le voir si doux et si joyeux que ce bon bourgeois pacifique est l'exécuteur des hautes œuvres ?

« Voleur attiré » du Prince de Galles

Ce titre est incontestablement mérité par M. Giovanni, l'une des figures les plus populaires de la vie nocturne de Londres. Aucun autre pick-pocket ne gagne autant par son art et cela sans qu'il entre en conflit avec les autorités. Il est le « voleur attiré » du prince de Galles à qui il a maintes fois... rendu sa montre-bracelet et son portefeuille. Le prince était tellement enthousiasmé qu'il intervint en sa faveur afin d'obtenir une audience du roi George qui se laissa dépouiller par M. Giovanni, en présence d'une nombreuse assistance assemblée au Buckingham Palace. Malgré un contrôle sévère, M. Giovanni enleva au roi tous les objets sans exception qui se trouvaient sur lui et qu'il rendit ensuite à la grande stupéfaction du roi et des gens de la Cour.

Le secret de Sarret

Le procédé qu'employait Sarret pour faire disparaître ses victimes intéresse au plus haut point les médecins-légitistes.

C'est la première fois que dans les annales du crime, on trouve l'emploi de l'acide sulfurique pour la dissolution des corps : dans une récente interview, le professeur Balthazard, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, rappelait le cas d'un assassin célèbre, le pharmacien Pel ; mais Pel brûlait ses victimes, comme Landru.

Donc, Sarret a fait œuvre d'innovateur et les médecins-légitistes se préoccupent de savoir comment il a pu mener à bonne fin sa macabre besogne ; il a certainement dépecé les corps ; mais dans quel récipient a-t-il versé le vitriol ? L'acide sulfurique détruit tout ce qu'il baigne, ronge les canalisations ; et la destruction d'un corps, la dissolution des os exigent un délai de plusieurs jours.

Alors, les savants étudient et cherchent...

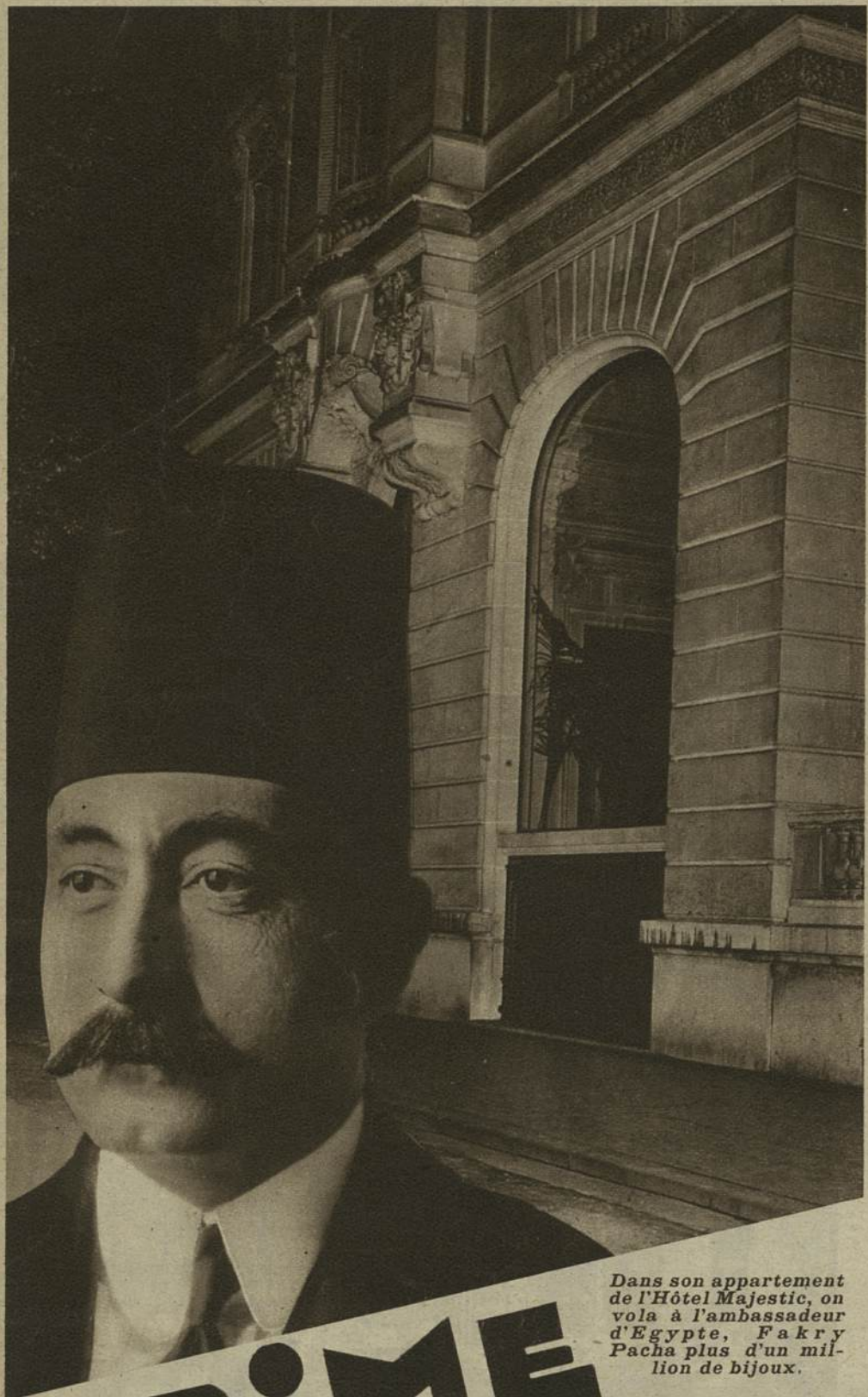
DÉTECTIVE

ADMINISTRATION
PARIS (VI^e) — 3, RUE DE GRENNELLE —
TÉLÉPHONE : LITRÉ 62-71
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS
COMPTE CHÈQUE POSTAL : N° 1298-37

RÉDACTION
DIRECTEUR :
GEORGES KESSEL

ABONNEMENTS
PARIS (VI^e)
FRANCE ET COLONIES..... 65. » 35. »
ÉTRANGER (TARIF A) 85. » 45. »
ÉTRANGER (TARIF B) 100. » 55. »

DÉTECTIVE



Dans son appartement de l'Hôtel Majestic, on vola à l'ambassadeur d'Egypte, Fakry Pacha plus d'un million de bijoux.

CRIME OU SUICIDE ?

DANS la petite cour de la prison d'Agen, les condamnés tournaient lentement en rond, les mains derrière le dos. Puis, une cloche sonna et les hommes tondus, aux vêtements de bure se rangèrent deux par deux, pour revenir dans les cellules. C'est alors qu'un d'entre eux se détacha, vint près du gardien-chef.

« Je voudrais voir le directeur ».

On l'emmena dans le bureau où le directeur écrivait, penché vers ses papiers.

« Qu'est-ce que vous voulez », dit-il sans lever la tête.

« J'ai une communication à faire au Procureur de la République. »

Le fonctionnaire releva les yeux et regarda le détenu fixement. Un garçon de trente ans, plutôt petit, avec un visage passionné, rendu plus émouvant encore par une cicatrice qui lui coupait le bas de la figure de la bouche au bout du menton.

« Que vous arrive-t-il, Achour ? Jusqu'ici, vous avez été un détenu modèle. Vous êtes entré ici avec une condamnation à cinq ans pour cambriolage et vous n'en avez plus que pour quatorze mois, moins peut-être si une mesure de grâce intervient en votre faveur. Quelle mouche vous a piqué aujourd'hui ? Vous avez une dénonciation à faire ?

— Non, monsieur le directeur, il ne s'agit que de moi.

— Parlez.

— Je suis malade, phthisique. Je ne veux pas mourir bêtement, à l'infirmerie, sans avoir dit ce que j'ai gardé secret pendant des années. Je veux d'abord qu'on sache que je suis l'auteur du célèbre cambriolage de l'appartement de Fakry Pacha, en 1927, à Paris ».

Le directeur regardait avec étonnement cet homme qui aurait été libre dans quelques mois et qui venait se proposer pour rester en prison des années encore. Il réfléchit un moment :

« C'est bien, finit-il par dire. Ecrivez une lettre au Procureur. L'affaire suivra son cours. »

Achour salua, alla vers la porte, s'arrêta, hésita, se retourna.

« Ce n'est pas tout. Je voudrais dire aussi que je suis l'assassin de Philippe Daudet. »

juive. On l'envoie en France achever ses études et en 1922 il passe sa licence en droit à l'Université de Lyon. Presque aussitôt après il part pour Paris. Dans le train, la nuit, il rêve à son avenir. Va-t-il se faire inscrire au barreau, sera-t-il avocat ?

Il se promène dans le couloir. Le compartiment voisin du sien est occupé par un homme qui dort, allongé sur la banquette. Il a suspendu son veston à un crochet près de la porte. Ce veston est retourné et un portefeuille dépasse de la poche intérieure. Achour passe et repasse. Brusquement il avance la main et vole le portefeuille. Il vient de décider de sa destinée.

A Paris il dissipe rapidement son butin, et doit songer à s'occuper sérieusement de l'industrie à laquelle il s'est voué.

Un soir, un courtier en diamants monte dans un train qui va partir pour Marseille. Il s'installe dans un coin, près de la fenêtre. Cette fenêtre est ouverte. A côté de son train il y en a un autre qui doit partir cinquante minutes plus tôt. Et en effet il s'ébranle. A ce moment un homme se penche hors d'une portière, avance le bras à travers l'espace qui sépare les deux trains, saisit dans le filet la mallette que le courtier y avait placée et retire le bras. Le courtier affolé saute sur le quai, alerte les employés. On se précipite. Mais le train du voleur a pris de la vitesse, il disparaît.

Au premier arrêt, Laroche, les gendarmes prévenus par téléphone visitent le train. On retrouve dans un lavabo la mallette vidée du million de diamants qu'elle contenait et après enquête on arrête un des voyageurs. C'est Achour.

Au bout de trois jours on le relâche, faute de preuves. Il revient à Paris, fait grand bruit dans les journaux qui ont parlé de son arrestation, réclame des rectifications. C'est à cette occasion que je fais sa connaissance. D'ailleurs son avocat, M^e Frantz Moreteau était un de mes amis. Je rencontrais après cette date Achour assez régulièrement et je ne pus pas toujours l'empêcher de me faire des confidences qui, si elles étaient tombées en d'autres oreilles, l'eussent envoyé en prison bien avant 1928.

Il est assez rapidement « repéré », « fiché » par les services spéciaux de la préfecture. Dès cette époque l'inspecteur principal Bethuel (il le dira plus tard dans ses mémoires) le considère comme un des rats d'hôtel les plus fats qu'il ait jamais rencontrés.

En fait, Achour a tous les atouts qui doivent en faire un malfaiteur redoutable... Il est intelligent, cultivé, il est courageux, adroit, malgré sa petite taille et une absence de véritable beauté il est séduisant. Il est

doué enfin d'un aplomb, d'une audace presque inconcevable.

Sa force réside surtout dans sa spécialisation. Il ne « cambriole » jamais, c'est-à-dire qu'il ne pénètre jamais par effraction dans une maison pour la mettre à sac. Il a une méthode et il s'y tient aveuglément. Il arrive dans un hôtel, se promène la nuit, en smoking, nu tête dans les couloirs, entre dans une chambre pour le moment vide de ses occupants, choisit quelques bijoux et s'en va. Il ne vole jamais ni argent, ni bibelots, ni valeurs. Seulement des bijoux. Parfois il a loué lui-même une chambre dans l'hôtel. Parfois au contraire il arrive à la porte en auto, laisse dans sa voiture son manteau et son chapeau, passe devant le portier en smoking, salue négligemment comme un habitué, monte dans les étages, fait sa râle et repart comme il est venu.

Il a assez de capital, d'argent d'avance pour pouvoir ne liquider les bijoux que six ou huit mois plus tard, en Hollande ou en Angleterre, chez des recéleurs sûrs. Et comme il « travaille » toujours seul, qu'il ne fréquente personne dans le « milieu » des grands voleurs internationaux il est invulnérable, si on ne le prend pas sur le fait.

Et c'est pourquoi la police qui le connaissait, qui le surveillait, qui reconnut sa « manière » dans plusieurs affaires mit cinq ans pour le prendre en défaut. Pendant cinq ans il ne commit pas une faute, une imprudence, son système n'eut pas une fissure. La première le perdit.

Il habite un charmant appartement, rue du Colonel-Moll, possède deux autos. On ne le voyait que dans les restaurants élégants des Champs-Élysées ou du Bois. Il est assez habile, intrigant pour se faire des relations flatteuses. Il est reçu chez quelques gens du monde. Il est le docteur Blanchard, le comte de Saint-Iryeix, le comte Pierre d'Harcourt et dans chacun de ces rôles il est parfait. Un jour dans un salon un vieillard à qui on le présente lui dit un peu étonné : « Vous êtes d'Harcourt. Moi aussi. Comment se fait-il que je ne vous ai encore jamais rencontré ? »

— Mon cousin, répond Achour en souriant, je suis de la branche de Nîmes. »

Le vieil aristocrate resta coi et n'osa jamais avouer à personne qu'il ignorait la branche de Nîmes de sa famille.

Achour compte surtout, pour se faire tout pardonner, pour tout se permettre, sur la cote d'amour, sur les femmes. Il est le type parfait du séducteur, séducteur vulgaire et

L'affaire Philippe Daudet est probablement l'énigme la plus émouvante, la plus

romanesque de ce siècle. Elle commence le 25 novembre 1923 par un fait-divers de 3 lignes, l'annonce du suicide d'un jeune homme inconnu. Elle paraît se terminer sept ans plus tard par la démarche faite auprès du Gouvernement par des hommes politiques, chefs de partis différents pour obtenir la grâce de Léon Daudet exilé. Entre ces deux dates, les polémiques les plus passionnées, les rebondissements les plus inattendus, un procès retentissant. Les secrets de l'organisation anarchiste, ceux de la police politique forcés, Léon Daudet, condamné pour diffamation, toute la police de Paris assiégeant le chef du parti royaliste dans la maison de l'Action Française, rue de Rome, la reddition, l'emprisonnement, puis la rocambolesque évasion de la Santé. L'exil en Belgique, la grâce enfin marquent les épisodes de ce film qu'on n'aurait pas osé imaginer.

Depuis un an, c'est le silence. L'affaire est close, mais le mystère reste entier. Et, brusquement, un homme nouveau apparaît, dont personne n'avait jamais soupçonné l'existence dans la trame du drame, qui revendique sa place d'acteur principal, qui demande à être pris dans le prodigieux engrenage. Son témoignage renverse toutes les données, détruit à la fois la thèse du suicide, thèse de la justice et la thèse de l'assassinat par les agents de la police politique, thèse de Léon Daudet.

Ce qu'il faut penser de ces deux thèses, ce qu'il faut penser de l'intervention d'Achour, nous le pèserons dans la suite de cet article. Il y a une chose qu'il faut d'abord faire apparaître au grand jour, c'est l'extraordinaire personnalité de ce petit cambrioleur qui prie, après huit ans de silence, qu'on veuille bien le considérer comme un grand criminel.

Il se trouve que je l'ai beaucoup connu, on verra dans quelles circonstances, avant son arrestation, il y a quatre ans. C'est ce qui me permet aujourd'hui de donner autant de détails sur son étonnante carrière.

Edward Chatoum Achour naît à Alger, il y a trente ans, dans une excellente famille



Edouard Achour à l'époque où il était Pierre d'Harcourt.

CRIME

parfois assez grossier, mais dont les réussites sont certaines. Il a une manière inimitable d'aborder les femmes, d'obtenir des rendez-vous, de se servir d'elles. Il note sur un carnet toutes ses bonnes fortunes. Il m'a montré ce carnet. Il y a trois cents noms pour moins de deux ans, et beaucoup de ces noms m'ont fait sursauter.

Au moment où sa situation est la plus florissante il a trois maîtresses en titre. Une qu'il aime, la seule femme pour laquelle il ait jamais eu de la tendresse. C'est une Canadienne, Mlle D... Elle est honnête, elle sait qui il est, elle l'aime cependant. C'est le seul point humainement émouvant de la vie d'Achour.

Il a encore une vieille Anglaise qui lui donne beaucoup d'argent. Enfin une jeune femme divorcée qui n'est ni riche ni jolie, mais qui a aux yeux d'Achour un mérite inappréciable. Elle est la cousine d'un haut fonctionnaire de la police.

Naturellement il n'opère pas souvent à Paris où la surveillance est sévère et où on finirait par le reconnaître, dans les hôtels. Il préfère faire le tour des stations balnéaires, où, mêlé à la foule cosmopolite qui passe, roule, disparaît, il peut rester inaperçu.

Pourtant une région lui est défavorable, Vichy. Il y va un été, descend dans un palace. Dès la première nuit il entre par la fenêtre dans la chambre d'une jeune Américaine. Il la croit endormie, s'approche de la coiffeuse, s'empare du coffret à bijoux. La jeune fille ne dormait pas. Elle allume, braque un revolver sur Achour, appelle. Les valets accourus conduisent le faux Saint-Yriex chez le commissaire.

Il fait un mois de prison préventive. A l'audience du tribunal correctionnel on lit la déposition de l'Américaine, repartie entre temps pour son pays. Cette déposition est confuse, la jeune fille parlant fort mal le français. Achour réussit à persuader les juges qu'il venait chez cette femme non pas en voleur mais en soupirant. On le relâche.

C'est ici que se place le vol Fakry Pacha dont il vient de s'accuser et qu'il m'avait raconté par le menu il y a longtemps :

Le 2 février 1927, le ministre d'Egypte à Paris, Fakry Pacha, qui occupe un appartement de plusieurs pièces, à l'hôtel Majestic, avenue Kleber, sort après le dîner pour aller à un bal, à l'Opéra. Seule reste dans l'appartement une petite servante égyptienne. Elle-même s'absente une demi-heure. Au moment où elle va rentrer elle voit dans le couloir un jeune homme en smoking, nu-tête, qui sort

de la chambre de l'ambassadeur. Elle l'interpelle, il s'excuse en souriant :

« Je suis confus. J'habite l'étage au-dessus, je me suis aperçu que je m'étais trompé seulement quand j'ai eu ouvert la porte. »

Et il s'éloigne, désinvolte. Au matin, Fakry Pacha, en se couchant, constate qu'on lui a volé dans un tiroir tous ses bijoux. Il y en a pour 1.200.000 francs.

L'enquête dure un mois. A part sa rencontre avec la servante, le voleur n'a laissé aucune trace. A la fin, le commissaire Barthélemy se décide à s'en tenir à son intuition.

« Ce coup porte la marque d'Achour », dit-il. Et il le fait arrêter un soir, chez lui.

Pierre d'Harcourt entre dans le cabinet du commissaire, au troisième étage du quai des Orfèvres. Il salue.

« Bonjour M. Barthélemy. Rare d'avoir l'occasion de vous serrer la main. Voyons, de quoi s'agit-il. Si c'est une affaire de moins d'un million, ce n'est certainement pas moi. Si c'est plus d'un million, c'est peut-être moi. »

— Asseyez-vous, Achour, il s'agit de plus d'un million. C'est vous qui avez volé les bijoux de Fakry Pacha.

— Je suis désolé, M. Barthélemy, mais ce n'est pas moi.

On fait entrer la servante égyptienne. A la vue d'Achour, elle bondit.

« C'est lui, j'en suis sûre, je le reconnais. »

On le fait parler, elle reconnaît la voix, elle reconnaît le regard, la cicatrice, elle reconnaît tout, elle est formelle. Le commissaire a un sourire.

« Allons, Achour, cette fois, vous êtes pris. »

Et il lui fait passer la nuit dans les chambres de sûreté. Le lendemain, avant de l'envoyer au dépôt, il l'interroge encore. L'Algérien nie toujours.

« Enfin, dit le policier, excédé, que faisiez-vous donc le 2 février dernier, à onze heures du soir ? »

— Comment voulez-vous que je me souviene. Est-ce que vous pourriez dire ce que vous faisiez, vous ? »

— Précisément, le 2 février, Achour, est une date que tout Parisien peut facilement retrouver dans sa mémoire. C'est le soir du Bal des Petits Lits blancs, à l'Opéra.

C'est ici qu'éclate cette sorte de génie du réflexe qui fait les champions, et aussi bien dans l'art de la cambriole. Achour se lève d'un élan.

« Je suis sauvé, M. le commissaire. Je me souviens maintenant. J'y étais à ce bal. J'y étais même avec une amie que je n'ai pas



On exhume au Père Lachaise le corps de l'enfant.



Le drame devait aboutir à la condamnation de Léon Daudet, que le Préfet de Police vint lui-même arrêter à l'Action Française où il s'était barricadé.



Au cours du procès, les magistrats et les jurés se transportèrent dans la boutique du libraire Le Flaoutier où se réunissaient les libertaires.

quitté de sept heures du soir à cinq heures du matin. Vérifiez, mais vérifiez discrètement. Cette amie est une femme mariée, et une femme du monde. »

Un inspecteur court à l'adresse indiquée. Est-il maladroite, pose-t-il mal sa question, permet-il à l'amie de deviner qu'il fallait dire oui pour sauver Achour et, amoureuse, mentit-elle ? Ou bien Achour avait-il à l'avance prévu son arrestation et préparé ce coup de théâtre ? Je ne sais pas. Toujours est-il que la dame répond : C'est vrai.

Discuter l'alibi eût soulevé un scandale et n'eût servi à rien. M. Barthélemy, rageur, doit mettre Achour en liberté.

Un peu après, brusquement, le roi des rats d'hôtel a une défaillance. Il est las de la vie qu'il mène. Je le rencontre un soir, usé, amer, presque sans argent. Il me déclare avec emphase qu'il veut redevenir honnête, racheter son passé. Je l'exhorte à travailler. Quelques jours après, il m'apprend qu'il a réussi à entrer dans la police. Un commissaire de la Sûreté générale, qui le connaît, a bien voulu lui donner une chance. Pierre d'Harcourt, redevenu Achour, mis au service du contre-espionnage, placé au bureau d'études d'une grande usine pour surveiller si aucun agent étranger ne rôde autour des plans, est policier pendant trois mois.

Puis, l'aventure le reprend. Il abandonne son nouveau métier, se refait cambrioleur. Quand je le revois, à la fin de l'année, il a de nouveau des autos, des maîtresses, un appartement somptueux. Un jour, partant pour « une grande tournée de villes d'eaux », il vient me dire adieu. Je ne devais plus jamais le revoir.

En passant à Bordeaux, pressé d'argent, il commet une imprudence, la première, il apporte un bijou volé au Mont-de-Piété. La police l'identifie tout de suite. Il est déjà reparti. Le mandat d'arrêt le suit et une

semaine après, à Furnes, en Belgique, on l'arrête.

Il m'écrivit alors une lettre désespérée. Son orgueil est brusquement brisé. Il croyait jouer les Arsène Lupin, les cambrioleurs sympathiques, les aventuriers qui ont la galerie pour eux, il n'avait vraiment pensé au châtimement. Ou était le ton insouciant et frénétique à la fois de l'Achour qui avait eu comme maîtresse des femmes de classe, des comédiennes célèbres, des vedettes de cinéma, l'Achour qui voulait à un moment organiser un raid en avion de Jérusalem à New-York avec escale sur la place de l'Etoile, à Paris, pour la glorification de la race juive ? Il avait eu que sa vie était brisée, qu'il était un misérable et un sot. Il me suppliait d'intervenir auprès de n'importe qui pour lui éviter le transfert de Furnes à Bordeaux en wagon cellulaire, le cercueil de fer. Il proposait de payer aux gendarmes, ses gardiens, le voyage en automobile.

A Bordeaux, il fut condamné à cinq ans de prison. La cour de cassation casse ce jugement pour faiblesse du dossier et renvoie l'affaire devant la cour d'appel d'Agen, qui confirme la décision des premiers juges.

Achour entre à la maison d'arrêt d'Agen. Au début, il m'écrit. Puis, ses lettres s'espaçant, cessent de m'arriver. La broyeuse, la prison l'a assommé, comme les autres. Je n'ai plus eu de nouvelles de lui jusqu'à l'autre jour, où son avocat Frantz Moreteau est venu, stupéfait lui-même, m'apprendre qu'à la suite de son étonnante confession, il avait été transféré d'Agen à Poissy, puis à Paris, à la Santé, et que le juge Glard, en possession du dossier, avait commencé une instruction.

Voilà quel est celui qui prétend s'imposer comme le personnage essentiel dans cette prodigieuse énigme de l'affaire Daudet que je vais essayer d'exposer simplement, objectivement.



Le chauffeur Bajot et son taxi tragique où vint mourir Philippe Daudet.

TOU SUICIDE ?

L'AFFAIRE PHILIPPE DAUDET

Le dimanche 25 novembre 1923, les journaux du matin publiaient dans la rubrique des faits-divers, sous le titre général : Les désespérés, les trois lignes suivantes :

« Un jeune homme d'une vingtaine d'années a tenté de se suicider, boulevard Magenta, dans un taxi, en se tirant une balle de revolver dans la tête. Etat grave. A Lariboisière. »

Le désespéré mourut dans la nuit. Le lendemain, on apprenait la mort de Philippe Daudet, fils de Léon Daudet, le leader royaliste. Le jeune homme (il avait quinze ans) avait disparu du domicile de ses parents depuis cinq jours. En lisant le fait-divers, Mme Daudet avait eu un terrible pressentiment et Léon Daudet, accouru à Lariboisière, avait reconnu le corps de son fils.

« Le malheureux s'est suicidé », dit lui-même, à ce moment, le directeur de l'Action Française. Et, comme il était inutile de donner de la publicité à cette douloureuse affaire, les journaux du 27 se bornèrent à signaler le décès « après une courte maladie » du fils de Léon Daudet.

L'enterrement eut lieu le 29 à l'église St-Thomas-d'Aquin, puis au Père-Lachaise. Et la maison des Daudet se referma sur le deuil.

Mais trois jours après, c'était le coup de théâtre. Le journal anarchiste, *Le Libertaire*, publiait un numéro spécial dans lequel il apportait un document étonnant à l'explication de la mort de Philippe Daudet.

Georges Vidal, directeur du *Libertaire*, y affirmait que le petit Philippe était venu le trouver quelques jours avant sa mort, lui avait avoué que « dégoûté de la société actuelle », il avait embrassé la foi anarchiste et lui avait remis une lettre en le priant de l'ouvrir dans le cas où il lui arriverait malheur. Il était parti sans dire son nom. Cette lettre était ainsi rédigée.

« Ma mère chérie,

Pardonne-moi la peine immense que je te fais, mais depuis longtemps déjà, j'étais anarchiste sans oser le dire. Maintenant ma cause m'a appelé et je crois qu'il est de mon devoir de faire ce que je fais.

Je t'aime beaucoup.

PHILIPPE. »

P.-S. — Embrasse bien les gosses de ma part.

Dès qu'il eut connaissance de cet article, Léon Daudet adressa au Procureur général une plainte contre X... en assassinat.

Le surlendemain, il confirmait dans les formes légales sa double plainte contre X..., en assassinat et contre les anarchistes en détournement et séquestration de mineur.

Comme une flambée, l'affaire Philippe Daudet commençait.

■ ■ ■

Tout de suite l'opinion se passionna. Tout y contribuait, la puissante personnalité de Léon Daudet, le débat idéologique engagé par les extrémistes d'Action Française et du *Libertaire* autour du cadavre d'un enfant. En quarante-huit heures, l'âme, les tendances de Philippe furent impitoyablement fouillées, disséquées.

Le fait certain, c'est qu'il était un malade. Nerveux, impressionnable à l'excès, il avait toujours pour ce qui est de sa santé donné du souci à ses parents. Depuis deux ans, il avait même une affection caractérisée, une tendance malade à la fugue.

Et ainsi, le mardi 20 novembre, quelques jours après être revenu de passer un mois en Provence, avec son père, il disparaît. Il emporte environ quinze cents francs avec lui.

Il prit aussitôt le train pour le Havre, descendit, place Gambetta, à l'Hôtel Bellevue où il s'inscrivit sous le nom de Pierre Bou-champ. Il portait une casquette grise avec un pardessus marron. On lui donna pour huit francs une petite chambre d'où il pouvait voir le port de commerce. Il passa là toute sa soirée, à regarder les mâts des navires. Il se laissa même aller à bavarder avec le valet de chambre, lui confiant qu'il s'était enfui de chez ses parents et qu'il avait l'intention de s'embarquer pour le Canada. Le lendemain il va se renseigner dans des Compagnies de navigation sur les chances qu'il aurait d'être embauché comme ouvrier électricien à bord d'un paquebot. Puis, comme tout le monde le décourage, brusquement, il rentre à Paris.

Normalement il devrait rentrer à la maison. Mais cette fois la crise est plus grave. Philippe a perdu son équilibre, sa volonté. Le jeudi après-midi il va au *Libertaire*, 9, rue Louis-Blanc. Georges Vidal le reçoit. Philippe, très exalté lui fait pendant deux heures sa profession de foi anarchiste. Il part à six heures, revient à 7 heures 1/2.

Le lendemain vendredi, à onze heures du matin il est de nouveau là. Il semble être décidé à partager la vie des anarchistes.

La nuit il demande l'hospitalité à un cou-

ple d'anarchistes, Gruffy et Marcelle Weil.

Boulevard Beaumarchais il y a une petite boutique de librairie. Elle était tenue à cette époque par Le Flaoutter, anarchiste mais aussi indicateur de police. C'est chez lui que Philippe était allé vendredi soir. Il lui parle sur un ton passionné, lui affirme qu'il voulait faire un « grand coup », commettre un attentat contre un personnage politique, Millerand ou Poincaré. Puis il finit par acheter un exemplaire des *Fleurs du mal* et s'en alla. Le Flaoutter se hâta de prévenir la police de cette étrange visite.

Le lendemain, au début de l'après-midi, Philippe revient. Il entre en coup de vent dans la boutique, se précipite sur Le Flaoutter :

« Votre maison est surveillée. Cachez-moi ! »

En effet la Sûreté Générale a envoyé des inspecteurs pour étudier les agissements du jeune homme « donné » par Le Flaoutter. Ils sont onze pour cet enfant de quinze ans. Le Flaoutter le calme comme il peut. A quatre heures, Philippe s'enfuit.

En courant, sans doute, il arrive place de la Bastille. Un taxi passe, il l'appelle. C'est une vieille voiture Brasier, que conduit le chauffeur Bajot.

Bajot voit approcher ce client, remarque d'un coup d'œil ses vêtements fripés et par contraste son jeune visage pâle et ardent.

« Au cirque Médrano », crie Philippe.

Bajot prend les boulevards, après, le boulevard Magenta. Brusquement il entend derrière lui une détonation. Il se retourne. Son voyageur est étendu sur la banquette, ensanglanté. Le chauffeur s'arrête, et, sans descendre de son siège appelle un agent. On ouvre la portière. Philippe râle. L'agent monte dans la voiture, on atteint une pharmacie. Que peut faire un pharmacien pour une tempe trouée ? On remonte le blessé dans le taxi et on le transporte à Lariboisière.

Et le lendemain, après la mort, avant la visite de Léon Daudet à Lariboisière, alors que le petit cadavre, dans son lit de fer n'est encore qu'un suicidé inconnu, un homme à barbe noire vient se pencher sur lui.

« Non, dit-il, je ne le reconnais pas. Ce n'est pas celui que je croyais. »

Il l'a bien reconnu, pourtant, Le Flaoutter.

La lutte s'engage, violente entre l'Action Française et le *Libertaire*. Il n'est pas possible que Philippe se soit suicidé, dit Léon Daudet. Jamais mon fils n'avait eu d'idées anarchistes. Toute la fameuse profession de foi est imaginée par Vidal, comme les projets insensés qu'on prête à mon malheureux

enfant. Il a en réalité été attiré dans un véritable guet-apens. On l'a séquestré, on l'a tué.

Et Vidal de répliquer dans le *Libertaire* : « Tout ce que j'ai avancé le premier jour est la vérité. A aucun moment, je n'ai fait pression sur l'enfant, je ne l'ai menacé, je ne l'ai contraint à rester. Dix témoins disent qu'il était gai et confiant quand nous dînions ensemble au restaurant. Ce n'est pas la coutume chez nous d'interroger les aigris, les malheureux qui viennent se réfugier parmi nous. Le nom de l'enfant m'importait peu. »

Et, un matin, au cimetière du Père-Lachaise, on exhuma le cercueil, on le transporta à l'Institut médico-légal où les docteurs Paul, Socquet et Balthazard firent l'autopsie. Ils remettaient un peu plus tard au juge Barnaud le rapport suivant :

« Mort déterminée par coup de feu dans la tempe droite. Rien dans la constatation de l'autopsie ne permet de s'opposer à l'admission de l'hypothèse du suicide. »

Et désormais, la justice ne varia plus dans cet avis. Pour elle, Philippe Daudet s'est suicidé.

■ ■ ■

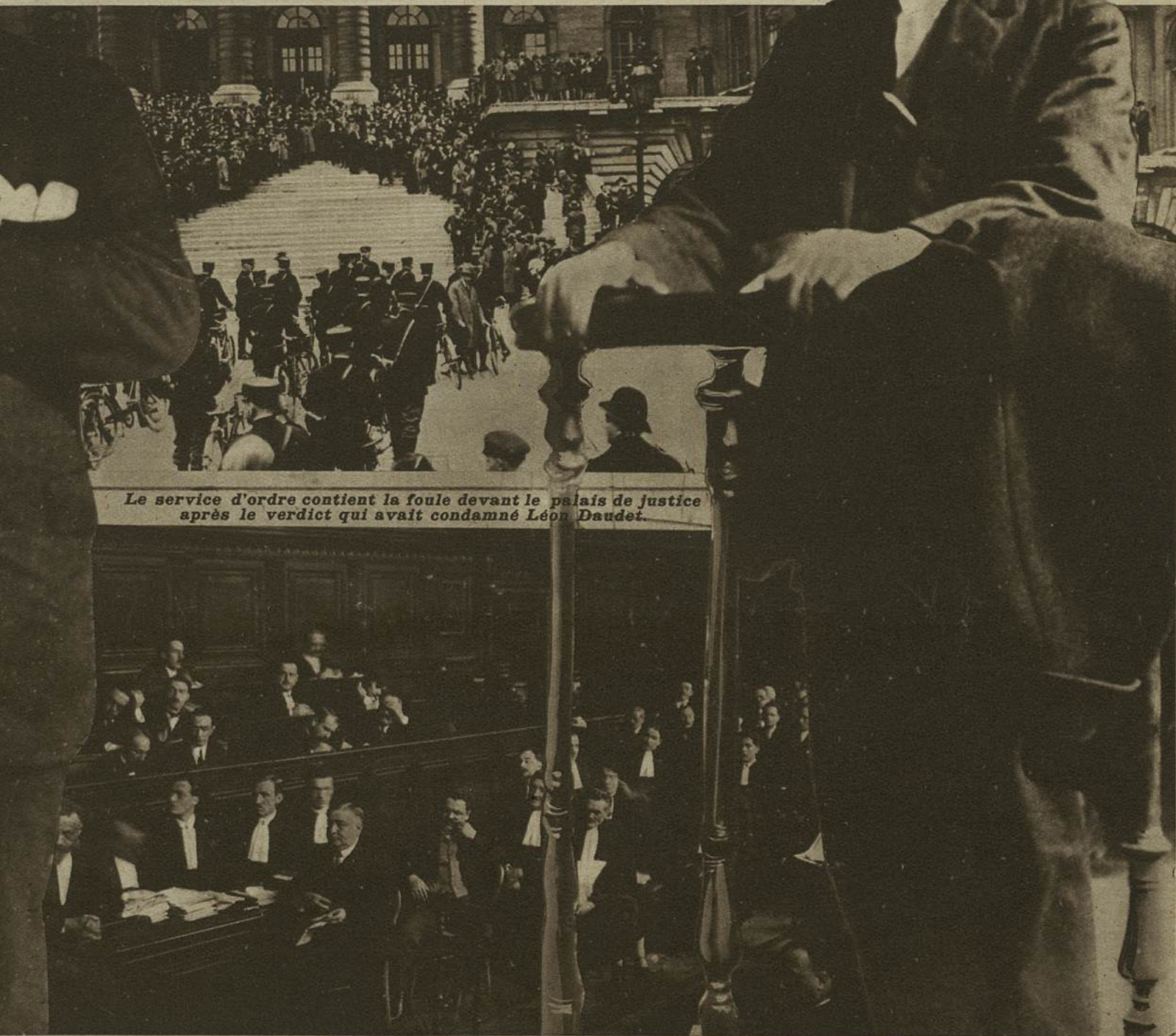
J'ai voulu, aujourd'hui, énoncer cette thèse, thèse de la police et de la justice. Je m'arrête à ce point où l'aventure devient effarante, où Léon Daudet accuse la police politique du meurtre de son enfant et le chauffeur Bajot de complicité, où il est condamné pour diffamation, où il se rend avec sa garde de camelots du roi au préfet, M. Chiappe, où il s'évade de la Santé, où il part pour l'exil (nos photographies évoquent tout ceci). Ce sera l'objet du prochain article : La thèse de l'assassinat, thèse de l'Action Française.

Et cependant, emmené devant son juge, M. Glard, Edmond Achour vient de raconter, lui, d'une voix calme : « Je faisais partie de l'organisation anarchiste lorsque Philippe Daudet est venu se joindre à nous. Nous avons eu peur qu'il nous trahisse. J'ai été choisi pour l'exécuter. »

■ ■ ■

Quand donc l'enfant désespéré ou assassiné, l'enfant mort pourra-t-il dormir en paix ?

Paul BRINGUIER.



Le service d'ordre contient la foule devant le palais de justice après le verdict qui avait condamné Léon Daudet.

Au cours du procès, voici une attitude de Léon Daudet et une autre de l'anarchiste Le Flaoutter.

FAITS DIVERS

La folie sanglante du Bohémien

Vienne (de notre correspondant particulier).
FRANZ Varilek habitait le village de Leihneritz en Bohême. Sa femme Eva avait été pendant des années renommée pour sa beauté à plusieurs lieues à la ronde. Ses grands yeux bleus, son teint d'ivoire, la faisaient vaguement ressembler à la belle Mona Lisa. Elle avait surtout le même sourire langoureux et provocant que la femme qui inspira Léonard de Vinci et le frémissement de ses lèvres rouges trahissait dès son adolescence l'ardeur de ses pensées secrètes. On devinait au premier coup d'œil que cette jeune fille était destinée à l'amour vénéral; déjà au berceau Aphrodite l'avait marquée de son sceau. Si au lieu de naître dans un petit village où elle ne vit jamais que de rudes paysans laborieux, elle avait grandi dans une des capitales de l'Europe, elle serait sans aucun doute devenue une vedette de l'écran ou une courtisane célèbre. Au lieu de cela, elle épousa à vingt ans l'ébéniste Franz Varilek qui, après une jeunesse orageuse, rêva bientôt d'orgies raffinées. Peut-être est-ce pour cela qu'il épousa la belle Eva dans laquelle il pressentait une compagne soumise. Il remarqua lorsqu'il passait la soirée au cinéma ou dans un café, que sa compagne attirait immédiatement les regards de tous les hommes. Bientôt son imagination se complut à l'idée que son épouse inévitable-



Le riche boucher hongrois fut attiré dans un guet-apens.

que germe dans son cerveau malade l'idée d'un crime sadique. Sa femme irait chercher un marchand de bestiaux ou un riche fermier au marché hebdomadaire et pendant qu'elle lui préparerait à manger et à boire, il le tuerait pour le dévaliser. Le marché avait lieu tous les vendredis. Parée de sa plus belle robe, Eva Varilek se promena dans les rues, insouciant, alerte et provocante. Bientôt un boucher des environs, nommé Joseph Kreysa, une sorte de colosse, grand et rude, trouva un prétexte pour lui parler. Comme elle se montra peu farouche, il l'invita à dîner et prit rendez-vous pour le lendemain chez elle. Ce soir-là, quand elle rentra à la maison, elle raconta à son mari que la victime était trouvée :

— Surtout, lui dit-il, fais-toi belle.
Joseph Kreysa vint. Le repas était prêt. La femme était toujours provocante. Au moment de lever son verre, Kreysa lui passa son bras autour de la taille : elle se pencha rapidement, effleurant ses lèvres des siennes...
— Comme tu es pâle, fit l'homme surpris, ton cœur bat.
Ce fut sa dernière parole. Le fou sadique, sortant



Dans un petit village de Bohême.

ment le tromperait. Bien plus, ce masochiste souhaitait que sa femme se donnât à un autre et qu'elle s'en éprit tandis que lui, qui avait tous les droits, serait insulté, traité en intrus et chassé de sa propre maison. Bref, comme Sacha Masoch, il désirait être humilié et maltraité. Il broda sur cette thèse fantasque et lubrique et lui donna une ampleur que son précurseur autrichien n'avait jamais entrevue. Non seulement, il obligerait sa femme à chercher des aventures, à aimer d'autres hommes, mais il exigeait qu'elle en tirât des avantages dont il aurait sa part. Cette pensée monstrueuse devint à la fin une véritable obsession et lorsque, dominé par son idée fixe, il s'en ouvrit à sa femme, il la trouva assez disposée à exaucer ses desirs. Selon la déposition des voisins et celle de la belle Eva même, ce fut Franz qui la conduisit dans des lieux de plaisir, bals, théâtres et cinémas, afin qu'elle pût choisir l'homme qui deviendrait son rival. Mais cela ne suffit bientôt plus au fou lucide, il envoya son épouse dans les marchés voisins. Elle en ramenait des paysans grossiers et balourds qu'elle subissait. Finalement, Franz Varilek cessa complètement de travailler; l'argent que lui apportait sa femme fut dépensé sans compter et ce qui, au début, n'avait été qu'une distraction immorale devint une terrible nécessité. C'est alors



La belle Eva Varilek, perversité par son sadique mari.

de la cachette qu'il avait aménagée derrière le lit, asséna sur la tête de son hôte un formidable coup de matraque, Kreysa poussa un hurlement effroyable, se leva à demi pour s'écrouler ensuite comme une masse renversant la table et arrachant dans un dernier mouvement convulsif le peignoir de la belle Eva.

Ce qui se passa alors est indescriptible. Seuls ceux qui ont étudié l'histoire des orgies de Gilles de Bretagne peuvent s'en faire une idée. Le corps encore chaud fut déshabillé et porté dans la cuisine où le meurtrier se mit en devoir de le dépecer. Quand le jour vint, il bourra une valise de morceaux de chair et prit le train, éparpillant les restes sanglants le long de la voie. Le lendemain, il recommença dans une autre direction. Mais déjà l'absence prolongée du boucher avait été signalée à la gendarmerie et les témoins vinrent raconter que Kreysa s'était vanté d'avoir fait la conquête d'une jolie femme. Dès lors, il fut facile d'arriver à la vérité.

Eva Varilek et son mari furent conduits à la prison de Leihneritz et après un dernier interrogatoire purent être inculpés d'assassinat. Cependant les médecins sont d'accord pour affirmer que le mari est atteint de folie sadique. Il est donc certain qu'il échappera à la peine capitale ainsi que la belle Eva. Tous deux seront probablement enfermés dans un asile d'aliénés.



Franz Varilek, l'assassin qui obligeait Eva à se prostituer.



LE PORT DU MAILLOT exige une BELLE POITRINE

Voici la saison des bains de mer! Sur les plages, vous, Mesdames et Mesdemoiselles, vous prenez vos bains, mouillées dans un de ces maillots qui ne cachent rien de votre corps qui est exposé à mille regards. Il est donc indispensable que vos formes soient impeccables. Certes, vous ne desirerez pas posséder une poitrine opulente comme celle de nos grandes mères. Vous desirerez avoir, au contraire, un buste aux contours harmonieux, attirant toujours l'admiration de tous, sans toutefois vouloir imiter par trop la ligne masculine.

Si vos seins sont insuffisamment développés. Si vos seins sont amincis ou flétris... Voulez-vous les développer rapidement? Voulez-vous les raffermir et les embellir? Voulez-vous être admirée et aimée? Demandez de suite détails GRATUITS sur les

MÉTHODES EXUBER

universellement connues
EXUBER BUST RAFFERMIR
pour le raffermissement des seins
EXUBER BUST DEVELOPER
pour le développement des seins

Les deux méthodes sont purement externes et absolument inoffensives. Rien à absorber, aucun régime spécial ni exercices fatigants. Depuis 20 ans, pas d'insuccès. Recommandées par de nombreux médecins. Des artistes de théâtre et de cinéma universellement admirées doivent leurs succès aux Méthodes Exuber.
SUCCEES EN 3 A 5 SEMAINES

BON GRATUIT

Les lectrices de *Detective* recevront verbalement ou par la poste, sous enveloppe fermée sans signes extérieurs, les détails sur les Méthodes Exuber. Prière de rayer d'un trait la méthode qui ne vous intéresse pas :

Développement, Raffermissement
Nom _____
Adresse _____
à envoyer de suite à Mme Hélène DUROY,
Div. 148 E, rue Miromesnil, 11, Paris (8^e).

Gratuitement UNE AUTO POUR NOS CLIENTS :

S O R E
T R E V
E L B U

Pourquoi des Primes?

Depuis toujours il est d'usage de distribuer des primes. La prime doit être un souvenir pour celui qui la reçoit, mais pour cela il faut qu'elle soit de valeur et de 1^{re} qualité. Nous voulons des clients fidèles et satisfaits; pour cette raison nous n'offrons que des primes de grande qualité : montres de toute sorte, bijouterie, instruments de musique, postes de T.S.F., bicyclettes, etc. Chaque lecteur qui nous envoie la solution du problème ci-dessus avec son adresse exacte et le port pour réponse recevra immédiatement une réponse. Port : 1 fr. 50.

ETABL. HERA, Section Primes, Berlin-Friedenau F 14

VIENT DE PARAÎTRE :

Collection "LE MYSTÈRE" n° 2

F. W. CROFTS

LA TRAGÉDIE DE STARVEL

Traduit de l'Anglais par Georges GILLARD

Un roman policier d'une trame logique et serrée et d'un intérêt passionnant.

Un vol. in-16 double-couronne de 306 pages, couverture illustrée. Prix : 13 fr. 50

RAPPEL

Du même auteur et dans la même collection :

P. W. Crofts : "L'AFFAIRE PONSON" Prix : 13 fr. 50

ÉDITIONS EXCELSIOR

27, Quai de la Tournelle, Paris

Jeunes Mamans, menacées de perdre votre poitrine de déesse. Vos bébés sevrés, vous avez des seins flasques! Commencez, sans tarder, le traitement scientifique à la CREAM GIVRYL, merveilleuse découverte d'un pharmacien biologiste diplômé. Rien à absorber. Le pot : 30 fr. Traitement complet : 70 fr. Expédition franco contre mandat adressé aux LABORATOIRES GIVRYL, 16, rue Tolosane, TOULOUSE.

VOTRE DESTIN

par

L'Astrologie Scientifique

Des Hommes d'Etat, des Maîtres du Barreau, des Femmes du Monde connues, des Médecins, des Hommes d'Affaires sérieux ont consulté efficacement LINE PAULET, Professeur d'ASTROLOGIE.

Vous aussi, vous aurez la même satisfaction. Pères ou Mères, Fiancés ou Fiancées, vous qui êtes peu favorisés, vous aussi qui êtes peut-être sceptiques.

Connaissez vos jours de CHANCE et la date des Evénements de votre Vie : vous aurez un moyen précieux de meilleure chance.

LINE PAULET, 56, Av. de St-Ouen, PARIS (18^e). Timbre pr. rép., s. v. p. Reçoit tous les jours, sauf Dimanches.

A titre de PUBLICITÉ, en se recommandant de ce journal, Etude d'essai, d'après mois et date de naissance : 20 francs.

POUR 20 fr.

par mois pendant 10 mois
et 2 versements de 25 fr.
Au comptant 198 fr.

ELEGANT PHONO

Avec 10 morceaux
musique et chant au choix
sur grands disques et



Une mallette porte-disques en prime

Nos appareils, de fabrication très soignée, sont garantis et peuvent jouer tous les disques à aiguille et à saphir

POUR 57 fr.

par mois pendant 12 mois
et 2 versements de 50 fr.
Au comptant 650 fr.

POSTE 3 lampes

Poste Valise : 1.500 fr. ou à crédit en 14 versements

Tous nos appareils sont garantis et fournis complets avec accessoires grandes marques

Ils reçoivent les postes européens. Leur audition est puissante et remarquable.

Ecrivez nous en joignant cette annonce pour recevoir gratuitement nos catalogues.

La confiance de notre maison repose sur 30 années d'existence.

ETABL. SOLÉA (Service 8 - Rayon T.S.F. ou Rayon Phono)

33, Rue des Marais - PARIS (10^e)

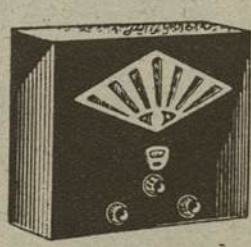
Ouvert de 9 h. à midi et de 14 à 19 h., le samedi également. Le dimanche de 10 h. à midi.

POUR 34 fr.

par mois pendant 10 mois
et 2 versements de 50 fr.
Au comptant 360 fr.

SUPERBE PHONO

Avec 30 morceaux
musique et chant au choix
sur grand disque et



POUR 95 fr.

par mois pendant 12 mois
et 2 versements de 90 fr.
Au comptant 1.095 fr.

POSTE SECTEUR

Nos Gloires Nationales

Les Monuments - Les Inventions - Les Grands Travaux
Les Grandes Industries - Les Monuments - Les Trésors Artistiques

TOUT CE QUI FAIT LE PRESTIGE DE LA FRANCE

Magnifique publication illustrée pour la jeunesse
Tous les 15 jours un fascicule de 24 pages grand format 31x23

MILLE ABONNEMENTS GRATUITS

seront distribués avant le 30 Juin aux lecteurs de ce journal

Bon à Envoyer

6, Boul. Sébastopol, Paris

Veuillez m'adresser sans aucun engagement de ma part un SPECIMEN de votre publication et la feuille spéciale d'inscription au service gratuit.

M. ou Mme ou Mlle _____ Prénom _____

Profession _____

Adresse _____

Bureau de poste _____ Dép. _____

L'HOMME était assis, surveillé par une voisine, lorsque l'inspecteur Galland entra. D'un coup d'œil le policier l'examina :
— Qui es-tu ? Que fais-tu là ?
— Je me nomme Boyer Alexandre, 41 ans... Je voulais voir Mme Marquer.
— Tu la connais ?
Il y eut une imperceptible hésitation :
— Non.
— Tu t'expliqueras devant le commissaire.
Au poste de la Goutte d'Or, l'inspecteur fit asseoir son compagnon, et, remarquant la serviette qu'il avait sous le bras :
— Tu es voyageur de commerce ?
— Oui.
— Fais voir.
La serviette ouverte montra son contenu : 12 cuillers en argent et un petit burin, dont la lame était large d'un centimètre. Le policier se mit à rire :
— Je passais rue de Panama, quand de l'immeuble portant le n° 8, je vis sortir une vieille femme qui, en courant, me heurta. Elle s'excusa d'abord et repartit en criant : « un agent ! un agent ! ». La rattraper, décliner ma qualité, n'a été, tu le penses bien, que l'affaire de quelques secondes. C'est ainsi que j'ai eu le plaisir de faire sa connaissance. Me diras-tu comment la brave femme en question, Mme Louise Van Kummenade a eu le déplaisir de faire la tienne ?
Le ton était bon enfant et, maintenant qu'il n'était plus sous le coup de la surprise, Boyer se sentait ragailardi. Il raconta sans aigreur son aventure de la matinée et avoua en souriant :

— Vous avez gagné. Il me serait vraiment trop difficile de nier. J'avais décidé, depuis quelque temps de visiter le domicile de Mme Marquer, qui, m'avait-on dit, était très confortable. J'espérais une opération fructueuse. Je savais que le matin, la femme de ménage était absente et que je pourrais opérer en toute tranquillité. J'avais commencé à fracturer quelques meubles, lorsque j'entendis tourner la clef dans la serrure. Affolé, je cherchais en vain à me cacher et je me trouvais bientôt en face de Mme Van Kummenade, qui, un sac de farine dans les bras, ne put que pousser un cri qui attira la voisine qui l'accompagnait sur le palier ».
— « Les questions que l'on pose aux cambrioleurs dans ces cas sont toujours les mêmes : « Que faites-vous là ? » Comme si ça ne se voyait pas ! J'ai répondu, tentant tout de même ma chance : « J'attends Mme Marquer ». Je vais la chercher, dit la femme de ménage. La voisine n'était pas rassurée, mais j'espérais que la Providence m'aiderait encore une fois et que sans violence, je pourrais me sortir de ce mauvais pas. Je ne l'ai pu. C'est vous qui êtes arrivé. Je suis pris. Je devais m'y attendre.
— Tu as déjà été condamné ?
— Jamais.
Ainsi prit fin l'interrogatoire. Il devait reprendre quelques instants plus tard, lorsque, muni des renseignements donnés par les services de la P. J., Galland décida de passer à une seconde offensive.
— C'est toi qui a fait le coup de



En haut :
Un jour,
les deux frères
passèrent
rue Custine devant
l'immeuble
portant le n° 47.
Ci-dessus : Le demi-
frère d'Alexandre
Boyer : Eugène.

Ci-dessous : Alexandre Boyer person-
nifiait bien le « Français moyen ».



Après la reconstitution du crime, les assassins et les inspecteurs de la Sûreté
devant la porte de l'appartement de M^{me} Diémer.

L'EMPREINTE FATALE

Vervins ? Boyer tressaillit et balbutia :
— Je ne sais pas ce que vous voulez dire.
— La domestique du juge d'instruction sera là dans un instant. Elle te reconnaîtra. Si c'est toi le coupable il vaut mieux que tu parles...
Et pour la seconde fois Boyer parla. Il raconta comment le 11 mai dernier, il s'était présenté chez M. Lassard, juge d'instruction à Vervins, et demeurant 77, rue de la Chapelle. Il s'était adressé d'abord à un voisin, M. Daniel Wiedmann, 71 ans, à qui il avait demandé si le magistrat était arrivé. Il lui raconta que privé de situation, il était dans la plus grande gêne. On lui avait donné, affirmait-il, une lettre de recommandation pour M. Lassard qui lui trouverait peut-être du travail. M. Wiedmann conduisit le solliciteur jusqu'à l'appartement du juge d'instruction, où la bonne, Mlle Parel, les accueillit.
— Je suis seule, dit la servante.
— Pourrais-je laisser un mot pour M. Lassard ?
Elle accepta, le fit entrer. Quand il eut fini d'écrire, il se dirigea vers la porte ; la bonne l'accompagnait. Brusquement, il se retourna, sortit un revolver de sa poche et le braqua sous le nez de l'infortunée domestique, il lui posa la question habituelle :
— Où est l'argent ?
Paralysée par la peur, Mlle Parel essayait en vain de répondre. Fort heureusement quelqu'un montait dans l'escalier. Le malfaiteur prit la fuite.
Mais ce n'était pas là le seul exploit de Boyer. Ses cambriolages étaient nombreux. Le burin trouvé dans sa serviette avait laissé des traces partout où il s'en était servi. Ce complice, cet instrument muet, était plus éloquent que tous les témoignages. Quand on crut tout fini, on prit les empreintes digitales du cambrioleur. On allait le conduire au dépôt, lorsqu'une nouvelle stupéfiante vint ranimer l'intérêt :
— C'est l'assassin de la rue Custine !
Les empreintes digitales avaient parlé.

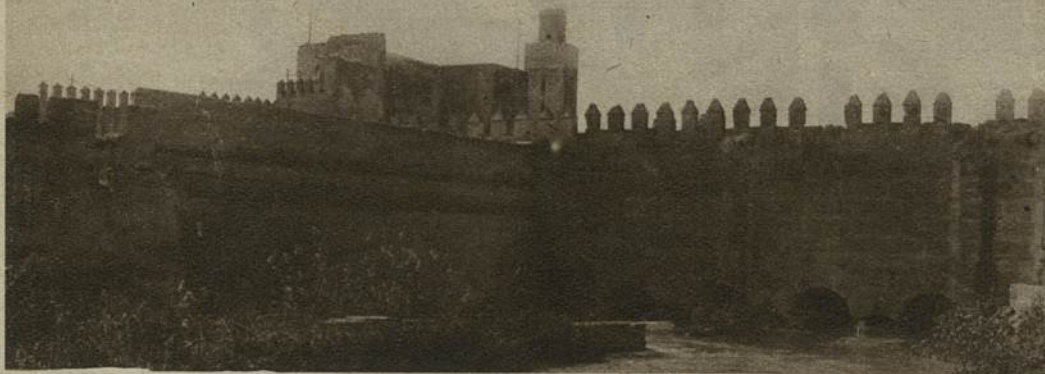
■ ■ ■

Alexandre Boyer personnifiait très bien ce « Français moyen » dont parlait un jour un homme politique. Il conserva longtemps des habitudes régulières. Il ne jouait pas, ne buvait pas. Son plus grand plaisir, il le prenait le dimanche. Alors, il partait de bon matin, se réfugiait dans un coin de la banlieue parisienne où il se livrait sans partage au plaisir de la pêche. C'était un pacifique, que la vie de famille séduisait. Il était patient et bon pour des camarades qui ne l'étaient pas toujours. Il avait épousé, il y a douze ans, une jeune femme de mœurs paisibles, de caractère agréable. Le couple s'entendait fort bien, — c'est du moins ce qu'affirme Boyer — lorsqu'un enfant était venu. Le père avait mal supporté d'être le second dans l'affection de sa femme, en quoi il montrait une singulière aberration. Des discussions naquirent. Le mari perdit ses bonnes habitudes et but un peu. Le divorce fut prononcé et mit fin à une situation pénible. Mme Boyer garda l'enfant et l'homme essaya de refaire sa vie qu'il avait bêtement brisée.
Il se fit embaucher dans une maison de soieries et eut encore la chance inappréciable de trouver une âme sœur, pleine de dévouement Mlle Marthe Deul, modiste, l'accueillit, le cajola, lui faisant oublier ses peines. Elles revinrent sous la forme de noirs soucis. Sa

situation financière fort compromise, lui inspirait des inquiétudes et, d'autre part, il ne voulait pas avouer à sa maîtresse qu'il était aux abois. Elle lui avait déjà prêté de l'argent, il n'osait plus en demander. C'est ce moment que son frère — son demi-frère — Eugène, choisit pour lui demander assistance.
— Je suis en chômage, dit-il. J'ai usé mes dernières ressources. Je n'ai pas mangé depuis deux jours. Sauve-moi.
C'était difficile à faire. Les deux hommes avaient pris rendez-vous dans un café, et Alexandre expliquait à voix basse, comment il se trouvait, lui aussi, dans une situation désespérée. Ils se lamentèrent ensemble, gémissant sur la misère des temps et peu à peu, élevant le problème, ils envisagèrent les causes sociales. Ils ne se rendaient pas compte qu'instinctivement ils cherchaient une excuse à ce qu'ils n'osaient encore formuler. Ce fut Eugène qui parla :
— Puisqu'il en est ainsi, je m'affranchirai des lois.
— Moi aussi.
Leurs regards se mesurèrent :
— Tope.
Ils débutèrent dans le cambriolage et surent acquérir une grande expérience. Un jour, les deux frères passaient rue Custine, lorsqu'ils virent une vieille femme qui sortait de l'immeuble portant le n° 47. Comme une autre locataire sortait presque en même temps, Alexandre lui demanda si elle connaissait la vieille dame.
— C'est Mme Diémer, dit-elle.
Ils partirent et revinrent dix minutes plus tard.
L'un d'eux cogna à la porte de la loge du concierge :
— Mme Diémer est-elle chez elle ?
— Mme Diémer, c'est moi, dit quelqu'un. Que désirez-vous ?
Ils reconnurent la petite vieille. Alexandre sauva la situation en demandant :
— Faut-il que votre médecin vienne ce soir pour vous mettre des ventouses ?
— C'est de la part de M. D... ?
— Oui.
— Alors, dites-lui que je suis fatiguée, que je ne peux me dé ranger. Il n'a qu'à venir ce soir vers huit heures.
Ainsi le destin s'était prononcé. Vers huit heures, ils frappèrent à la porte du logement qu'on leur avait indiqué. Mme Diémer vint leur ouvrir. Elle tenait à la main une petite lampe à pétrole.
— Le docteur ne peut pas venir, dit Eugène.
Elle s'excusa de la peine qu'elle leur causait et, pour les remercier, les pria d'entrer, de s'asseoir. Elle voulait leur offrir un verre de vin. Il faisait presque nuit dans la pièce, et ils se sentaient plus forts, devant cette faiblesse, qu'en plein jour ils n'auraient pas osé attaquer.
— Il nous faut de l'argent. Nous ne vous ferons pas de mal !
Comme elle ne comprenait pas, ils répétèrent leur demande :
— Vite !
— Au secours !...
L'appel s'étrangla dans la gorge de la pauvre femme. Eugène l'avait renversée. Alexandre fouillait la chambre.
— C'est à ce moment, dit-il, que j'entendis des coups sourds frappés sur le plancher. C'était mon frère qui « sonnait » la vieille. Ils s'enfuirent.
Boyer fut arrêté quelque temps après pour vol, mais garda le silence sur l'affaire de la rue Custine. Il fallut l'incarcération d'Alexandre pour qu'on puisse établir, grâce à l'empreinte digitale laissée sur une table, la redoutable vérité.

G. ROUGERIE.

CIEL DE CAFARD



Au pied d'un vieux mur croulant, bruissait une eau claire qui se perdait au loin.



L'une des portes, plus basse que les autres, était gardée par des Sénégalais.



Sur le seuil, une Mauresque regardait, l'incessant va-et-vient des visiteurs.



J'avais vu dans la cour du dispensaire de Bab Bouja la triste ronde des prostituées



Quelques-unes aussi m'étaient apparues à cette étonnante audience du Pacha devant qui elles étaient déferées soit pour ivresse, soit pour rixe.

II. (1) Moulay Abdallah et autres lieux.

Il faut d'abord que je vous présente Mohammed, Mohammed me prit par le bras, un soir, dans une rue de Fez Djedid, et commença par m'annoncer très exactement l'heure et le jour auxquels j'étais descendu du car d'Oudjda, le nom de l'hôtel où j'avais retenu une chambre et les principaux endroits où, depuis lors, m'avait conduit ma flânerie.

Le tout dans un français grasseyant, à peine mêlé de sabir, et de cette voix enrouée propre aux enfants trop tôt livrés à la rue.

Je m'arrêtais pour mieux considérer le phénomène : quatorze ans à peine, pieds nus, une djellaba déchirée sur les épaules et, sous le fez crasseux, une de ces curieuses figures de gosse arabe aux yeux précocement éveillés de jeune singe.

— Bon... Puisque tu sais tout, tu vas me dire où je vais ce soir.

Il n'hésita pas.

— Ce soir, tu vas à Moulay Abdallah.

Coincidence ou divination, je restais confondu.

Je pris le parti de me taire et, cédant au sortilège de l'étrange gamin, je me laissai conduire.

Nous débouchâmes bientôt sur une longue place, semblable, avec ses hauts remparts crénelés et ses portes voûtées, à quelque vaste cour de forteresse. L'une des portes, plus basse que les autres, était gardée par des Sénégalais. Leurs faces sombres et luisantes se détachaient, au loin, sous leurs chéchias écarlates. L'image de ces soldats noirs, impassibles et pensifs derrière la lame étroite de leurs baïonnettes, ajoutait plus de mystère encore à cette sombre et silencieuse enceinte, où toute l'ombre de la nuit semblait être prisonnière.

— Suis-moi, me dit Mohammed.

Il passa cette fois devant moi, comme s'il eût désiré cacher qu'il me servait de guide, puis, d'un pas vif, s'engouffra sous le porche aux sentinelles.

Quand je franchis ce porche à mon tour, Mohammed avait disparu. Autour de moi, des Arabes enveloppés de leurs longues gandourahs allaient et venaient, chargés de fardeaux. Des femmes aussi me frôlaient, informes sous leurs haïks de laine blanche. On entendait à peine le claquement de leurs babouches sur la terre humide. Mais au pied d'un vieux mur croulant, bruissait une eau claire et rapide qui se perdait au loin dans les ténèbres.

Quoi ! Était-ce tout cela que protégeaient les farouches guerriers d'ébène montant la garde aux portes de Moulay Abdallah ! Était-ce cette roue de moulin verdie par l'âge, ces eaux chantantes, ces peupliers ou, plus loin, ces mendiants aveugles, ensevelis sous leurs hardes, aux mains tendues vers d'invisibles passants et dont les infatigables litanies invoquaient sans cesse le nom du seigneur Moulay Idriss, grand patron de la ville et du Maroc tout entier.

Rien, dans ce lieu, en effet, qui révélât que l'on était au cœur du plus vieux quartier de la prostitution marocaine, celui où, depuis des siècles, le fassi, dévot et craintif, a relégué les filles perdues et les marchandes d'amour. Rien qui rappelât que jadis on exposait ici, en signe de malédiction, les têtes coupées des captifs et des juifs. Moulay Abdallah s'offrait à mes yeux sous l'aspect débonnaire d'un très ancien coin d'Islam, indolent et délabré.

J'allais poursuivre ma route quand je me sentis happé par la veste. Mohammed, surgi d'on ne sait où, réapparaissait juste à temps pour m'orienter.

— Suis-moi encore, me dit-il.

Nous obliquâmes à droite dans un dédale de venelles obscures, tortueuses et enchevêtrées, où le mouvement de la foule n'était pas moins dense. Ça et là, des portes ouvertes sur ce sinueux boyau semblaient aspirer au passage le courant des promeneurs en burnous, des soldats en chéchias, le retenir, le refouler, puis l'aspirer encore quelques mètres plus loin... L'étrange procession... Chaque couloir débouchait sur un patio baigné de leurs blafardes. Puis, sur chaque courrette, garnie parfois d'un puits, parfois d'un olivier dont les branches rejoignaient le toit argenté des terrasses, s'ouvraient à leur tour d'étroites chambres basses, séparées seulement de l'extérieur par un mince

rideau de mousseline. Sur le seuil de ces réduits, des prostituées regardaient, impassibles, l'incessant va-et-vient des visiteurs. Elles semblaient là, figées dans leurs longues robes brodées, serrées à la taille par une ceinture brochée d'or. Plus pâles encore dans l'encadrement des lourdes nattes, entourées de filigrane, se détachaient leurs curieux visages frottés de henné et tatoués à l'hargouss. Mais, peu de cris, peu de rires, pas la moindre effronterie en tout cas, parmi toutes ces filles offertes. Une sorte de grâce pudique et même de gravité rituelle. A peine une flamme plus vive troublait-elle le ve-lours de leurs yeux allongés de koheul, lorsqu'un groupe entraînait, accompagnant sa complainte sur les cordes grêles d'une guitare espagnole.

J'aurais voulu, à tout moment, m'asseoir dans l'ombre de ces cours, près de la bouillotte chantante et m'abandonner à la trouble poésie de ces murs laiteux, de ces fontaines fleuries, de ces rideaux de mousseline tremblant sous le vent de la nuit. Mais ce diable de Mohammed ne m'en laissait pas le temps. Plus vif, plus agile qu'un furet, il m'entraînait de ruelle en ruelle, de maison en maison, me citant au passage les noms des courtisanes les plus huppées : Lasbala-Pucelle, belle et fière comme une princesse d'Orient et dont longtemps les faveurs firent prime à Moulay Abdallah ; Myrrhiem, au teint de bronze et qui a, pour recevoir ses clients de marque sur ses matelas de bleu pastel, des grâces étonnantes de grande dame ; la Islamia, une juive convertie à la religion musulmane pour les besoins de son commerce galant ; la Rabea, parée chaque soir comme une jeune reine, avec ses lourds bracelets ciselés, ses pendentifs, ses colliers de louis d'or, ses longues boucles d'oreille retenues au sommet de la tête, sous le foulard de soie éclatante, par un mince cordonnet, et sur le front, au-dessus d'un délicat tatouage, cette énorme plaque dorée, incrustée de pierreries, posée là comme un diadème...

— Suis-moi toujours, répétait-il.

Nous nous trouvâmes enfin au fond de Moulay Abdallah, dans une sorte de cul-de-sac enténébré, derrière lequel on devinait la présence de hauts murs crénelés, de palais à toits d'émeraude, de jardins, de vergers, de grands espaces pleins de verdure et d'ombre.

— Le palais du Sultan, me souffla Mohammed. Retourne-toi maintenant.

A quelques mètres derrière nous une mosquée dressait son minaret tout brillant de mosaïque.

— Là, est enterré Moulay Youssef.

Et Mohammed, tout heureux de m'avoir fait découvrir l'étrange voisinage de ce palais impérial, de ces maisons de prostitution et de ce temple à prières, tira de sous sa djellaba un paquet de favorites et m'offrit à fumer.

Vestiges d'un temps où les courtisanes vivaient au sein du Makhzen et suivaient, au cours de ses déplacements hasardeux, la mehalla, l'ancienne cour chérifienne ? Ou bien, symbole de cet incompréhensible mystère de l'Orient qui mêle à tout moment le sensuel et le sacré, la prostitution la plus

(1) Voir « Détective » N° 135.

Assises devant un large plateau à thé, tandis que de lointaines et falottes musiques...



es ré-
passi-
teurs,
s lon-
e par
ncore
s, en-
rs cu-
nés à
rises,
parmi
grâce
A pei-
le ve-
s, lors-
com-
mitaire

sordide et la religion la plus sévère, et où les femmes, qu'elles soient recluses derrière les grillages des palais impériaux ou derrière le rideau de mousseline des prostituées, acceptent leur destin avec la même grâce nonchalante et la même indifférence...

■ ■ ■

Je suis revenu, par la suite, bien des fois dans ce vieux quartier de Moulay Abdallah. Bien des fois, je me suis attardé, parmi ces courtisanes, devant le large plateau à thé, tandis que de lointaines et falotes musiques venaient mourir vers nous, entre les plis des rideaux des grands lits à baldaquin. Il m'a toujours été impossible d'y retrouver la tendre et inquiète poésie du premier soir, alors qu'en compagnie de l'énigmatique Mohammed, je courais de patio en patio, à travers l'enchevêtrement des venelles. Il est vrai que depuis, d'autres images plus secrètes, plus violentes, s'étaient glissées à travers mon souvenir enchanté.

J'avais vu, un matin, dans la cour du dispensaire de Bab Bouja où règne, souriant, attentif, l'aimable docteur Darmezine, la triste ronde des prostituées venant passer leur visite. Qui aurait reconnu, parmi ces trois cents femmes enveloppées de leur haïk, parmi ces trois cents paquets de lainage accroupis devant le guichet des inspecteurs des mœurs, les courtisanes somptueusement parées de la veille ? Je les voyais défilant, une à une, tendant leur carte au tampon des infirmières, toujours impassibles, certes, mais dépourvues de tout mystère sous la lumière crue qui baignait leurs visages sans fard.

Quelques-unes aussi m'étaient apparues à cette étonnante audience du Pacha, devant qui elles étaient défilées, soit pour ivresse, soit pour rixe. Elles étaient là, prosternées devant le maître de la ville qui, à chaque sentence, puisait à petits coups de ses doigts gras et potelés d'évêque dans sa tabatière d'ivoire, et époussetait ensuite sa barbe carée de son immense mouchoir rouge plié en huit.

Justice patriarcale et d'exécution immédiate. Les solides *mokhasnys*, leur poignard d'argent suspendu à l'épaule par une cordelette de soie, empoignaient les filles et les conduisaient aussitôt à la geôle où elles restaient enfermées jusqu'au lendemain.

Mais j'avais vu surtout, et j'avais entendu raconter les soirs tragiques de Moulay Abdallah, soirs d'ivresse, de folie ou de cafard, où les soldats revenus du bled déferlaient par bandes, par vagues houleuses, à travers les ruelles de la cité des plaisirs, heures troubles où, pour rien, pour un mot ou par bravade, un coup de feu, une lame de couteau, jaillait on ne sait d'où, abattaient la fille au front tatoué.

On cite là-bas, comme un des plus récents exemples, cette nuit où un légionnaire, se voyant refuser l'entrée d'une chambre où s'était réfugiée celle qu'il convoitait, plaça le canon d'un revolver dans la serrure de la porte et appuya sur la gâchette.

On verra bien, dit-il, si elle m'ouvrira. La porte resta close. On retrouva la fille

étendue sur le dos, une croix rouge au front. Elle avait été atteinte entre les deux yeux.

C'est par une de ces nuits tièdes et enfiévrées — un soir où la Légion avait accès à Moulay Abdallah — que j'ai rencontré, dans une de ces taules spéciales que les indigènes appellent *Dar Saboun* (maison du savon), le Parisien La Frisure, ex-condamné à mort.

La Frisure traversait une crise, une vraie crise de légionnaire — brusque comme un réveil de fièvre sous les tropiques.

D'abord, il était, quand nous nous heurtâmes sur le seuil du réduit, à peu près entièrement ivre. On le sentait non seulement à son haleine pleine d'alcool, à sa démarche titubante, aux injures épaisses qu'il proférait, mais il y avait par-dessus tout, dans ses yeux injectés, cette flamme inquiétante et figée qui disait un cerveau en prise aux forces les plus mauvaises.

— D'abord, les civils, grogna-t-il, c'est tous des empaquetés, mais si des fois monsieur voulait mettre dans le commerce un vieux doudou des familles, il paierait...

— Un litre, soit, mais à une condition... La Frisure me regarda, la bouche tordue par un rictus en coin qui donnait, dans la pénombre, à son visage brûlé par le soleil, un aspect démoniaque :

— A la condition que tu ne cherches pas de querelle.

— Promis, mon petit pote, prends donc la peine d'entrer et commande à sa pomme un petit lait de poule.

Il voulait dire une anisette. La Mauresque lui ayant fait comprendre qu'elle ne pouvait servir d'alcool, La Frisure s'emporta, lançant à la servante les pires malédictions puis, soudain calmé, réclama de la bière dont il avala d'un long trait altéré le premier verre. Il le remplît à nouveau, le porta à ses lèvres, mais se rappelant tout à coup ma présence :

— Pardon, excuse, je ne me suis pas présenté : Moulot, dit La Frisure, quarante-trois ans, quarante kilos, né à Belleville, deux citations, ex-condamné à mort, peintre-décorateur dans le civil, pour le moment deuxième classe à la Légion...

Il éleva son verre.

— Honneur aux artistes, quand même !

Une fille, mi-vêtue à la mauresque, mi-vêtue à l'européenne, très port méditerranéen, s'approcha du légionnaire. Il la repoussa avec une violence surprenante chez cet homme au torse étroit dans sa vareuse trop large.

— Toi, *sir* et fous-nous la paix, je ne t'ai pas sonnée.

Puis, se retournant vers moi :

— Moi, je suis doux comme la crème. Mais les soirs où j'ai mes idées, faut pas m'énervier. Ainsi, avant-hier, voilà-t-il pas qu'un pied m'oblige à porter un parpaing large comme une armoire. J'y ai dit : « Vous le porteriez, vous ? » « Pas d'explications », qu'y me répond. J'ai rien dit. J'ai porté le parpaing. Mais, hier matin, histoire de marquer le coup, je me suis fait porter pâle. Chaleur ! Je ramasse quatre pains pour avoir

engueulé l'empaqueté de toubib qui voulait pas me reconnaître. J'ai encore rien dit, mais j'ai pensé : « Y me prennent pour un cosaque. Connaissent pas La Frisure. Y vont voir ce qu'y vont voir ». Le soir même, je fendaï la bise. Voilà six heures que j' suis en absence illégale. Ça me vaudra un quinze dont huit. Mais j'aurai marqué le coup. Faut pas me prendre pour un cosaque. J'ai quarante-trois ans et j'ai le corps tatoué comme pas un...

Il tomba sa veste et enleva sa chemise. Les bras dressés, il tournait lentement son torse comme un album. Sa peau offrait un joli mélange de femmes, de lions à longues crinières, de visages voilés et de colombes. Au poignet, en forme de bracelet, une chaîne brisée complétait le décor. La Frisure cligna de l'œil :

— Le début de mes misères... Au fait, je veux bien vous raconter tout cela... Mais y faut à boire. J'ai le gosier sec comme une dalle.

Je commandai une autre bouteille. La Frisure remit lentement sa chemise et, non moins lentement, cherchant à recomposer dans les moindres détails l'enchaînement de sa vie, commença son récit :

— J'ai débuté dans la carrière militaire par l'insoumission. Une manière comme une autre d'être envoyé aux Bataillons d'Afrique. Je vous parle d'il y a trente ans, en mil neuf cent douze. Là, pour tout arranger, je falote pour de méchantes histoires d'égratignures. M'en voilà pour deux ans aux travaux publics. C'est là où j'ai eu le loisir de me faire tatouer les jolis dessins que vous avez admirés tout à l'heure... Mil neuf cent quatorze arrive à la guerre... On m'envoie au front. Belle occasion de redorer mon blason, pensai-je. Et, de fait, tout en prenant le chemin : deux citations, ma réintégration dans un corps régulier, quand ne voilà-t-il pas qu'un jour je m'entête à ne pas vouloir passer là où précisément j'avais l'ordre de passer. A cet endroit, les obus tombaient comme la grêle. Quatre brancardiers venaient d'y être fauchés. Ça ne me disait rien de faire le cinquième... Vous refusez ? — ... Je refuse. — C'est bien, vous saurez ce que ça vous coûtera. Moi, j'entends ça et je prends le bourdon. La nuit même, j'en jouais un air. J'arrive à Paris où je me déguise en aviateur, et je vais faire mon persil sur les boulevards. Chaleur ! En guise de poule, je lève un poulet, un garde républicain en tenue. Retour au front, conseil de guerre. Refus d'obéissance, désertion devant l'ennemi, port illégal d'uniforme, toute la lyre, quoi ! Je suis condamné à mort... Je m'attendais à être exécuté deux heures après. On me laissa mijoter cinquante-cinq jours, enfermé dans une étable à cochons. Misère ! Je périsais à vue d'œil. Je pesais, lorsqu'on ouvrit l'étable, trente-huit kilos. Mais on venait m'annoncer que ma peine était commuée en vingt ans de détention et quinze ans d'interdiction de séjour. En outre, j'étais exclu de l'armée. J'entrai à Clairvaux. J'en sortis sept ans après. Ma peine

avait été suspendue par l'amnistie. Civil enfin ! mais pas de métier. Je suis peintre-décorateur, mais ma main s'était un peu engourdie durant ces dernières années. Il fallait pourtant vivre. Une nuit, aux Halles, je calotte, sans qu'il s'en aperçoive, quinze billets à un empaqueté de civil. Soit dit sans me vanter, du beau travail. Chaleur ! Je tombe dans une raffe. On me fouille. Le tout se termine par treize mois à Poissy et cinq ans de trique. Libéré, je me planque en province avec une rombière à qui j'avais tapé dans l'œil au Havre. Une vraie vie de château : un jardin, des chaises en rotin et un lapin qui, au bout de huit jours, creva d'une indigestion de mouton. Malheureusement, j'ai pas de constance dans les sentiments. Je laisse tomber la rombière et je vais me trouver un petit boulot sérieux chez un bordelier d'Elbeuf. Me voilà peinar, à nouveau, quand, un jour, le tôle m'envoie en remonte à Paris. En route, je descends à Rouen, histoire de siroter un petit coup de blanc à la santé du chef de gare. Toc ! Je me fais cravater par deux messieurs qui reconnaissent en moi un triquard. On me colle deux mois pour infraction et par la même occasion, on m'apprend que j'avais cinq ans par défaut pour escroquerie. C'était trop pour un seul homme. Cinq ans à Poissy ou cinq ans en Afrique. Je viens d'en tirer deux tant bien que mal, avec quelques centaines de jours de tôle, naturellement. Encore trois... Si j'en vois jamais la fin !...

Attendri, semblait-il par ce long épanchement, La Frisure hochait sa tête au crâne rasé et reniflait bruyamment comme pour refouler le cortège des idées moroses qui, succédant aux pensées de révolte et de haine, assaillait maintenant sa cervelle.

— Au fond, dit-il, en buvant comme je bois, je sens bien que je me fais claquer à petit feu... Mais c'est plus fort que moi... Il n'y a que lorsque je suis fin saoul que je ne me dégoûte pas. Je redoute l'instant où, dégrisé comme maintenant, l'œuvre crèmer les yeux sur l'abjection dans laquelle, par ma faute, je suis tombé. Quarante-trois ans et ça sur la tête, si c'est pas une pitié !

Il triturait entre ses doigts son képi à visière cassée.

— Allons, venez, lui dis-je, et promettez-moi de rentrer au camp.

Nous quittâmes Moulay Abdallah dont les lumières, peu à peu, s'éteignaient. Sur la place du Commerce, à l'entrée du Mellah, je renouvelai mes recommandations au légionnaire.

— Au revoir, Moulot, pas de blagues, hein ? vous rentrez ?

— Promis.

Mais je ne sais quel pressentiment me fit peu après retourner sur mes pas.

Accroché à un comptoir, l'ex-condamné à mort avait recommandé à boire et d'une voix déjà reconquise par l'ivresse, je l'entendais interpellé la salle :

— Y me prennent pour un cosaque. Y me connaissent pas, les empaquetés. Moi, j'ai quarante-trois ans et j'suis né à Belleville...

(A suivre) Marcel MONTARRON.

'Photos Henri Manuel.)



PLATES CAUSES

La vieille dame amoureuse

L'INTERVENTION de la justice dans le domaine de la folie soulève toujours un problème délicat. Si elle est trop lente à se mouvoir, on la rend responsable des accidents redoutables qui se produisent parfois ; si elle est trop énergique, on l'accuse de faire le jeu d'influences néfastes et de servir à des intérêts cupides.

L'opinion publique, toujours prête à croire à des histoires fantastiques et qui d'ailleurs ne sont pas toutes des histoires imaginaires, voit les asiles d'aliénés peuplés de gens parfaitement sains d'esprit, que, pour un héritage convoité, leurs proches, disposant d'influences puissantes, ont fait enfermer ; et puis, l'on reproche aux médecins-aliénistes, vivant au milieu des fous de faire de l'aliénation mentale une sorte de commune mesure, et de considérer les êtres raisonnables comme des phénomènes, une exception au milieu de la foule des déments.

Par contre, le jour où, sur les boulevards, une folle assassine un passant, qu'elle ne connaissait pas, on s'émeut à juste titre et on réclame une action préventive contre les fous ou les demi-fous qui constituent un péril redoutable.

C'est pourquoi, hésitante, la justice cherche une solution entre ces extrêmes, et sa prudence constitutionnelle trouve en cette matière de quoi s'exercer amplement...



Le président Wattine

Le procès qui vient de se plaider devant la 1^{re} Chambre du tribunal de la Seine a retenu, par la qualité des plaideurs et par son enjeu, l'attention du président Wattine et des juges-assesseurs.

Une vieille dame argentine, Mme Bassualdo, affligée d'une fortune de quelque cent millions, est l'objet d'une demande en interdiction judiciaire de la part de son frère, M. Aguirre, un des principaux banquiers de Buenos-Ayres.

Le code civil édicte que l'interdiction judiciaire ne pourra être ordonnée que pour cause « d'imbécillité, de démence ou de fureur » ; trois cas légitimement déterminés, mais qui sont bien moins faciles à énumérer qu'à découvrir, à moins qu'il ne s'agisse d'un fou dont le détraquement cérébral apparaît comme évident au cours d'une crise de « delirium tremens », ou par ses excentricités ; tels ces déments que les magistrats, médecins ou avocats connaissent bien, parce qu'ils se présentent à eux comme l'incarnation de Jeanne d'Arc, Napoléon ou Dieu le père...

Mme Bassualdo n'est évidemment pas à ranger dans cette catégorie ; mais son frère affirme que ses « originalités » portent en elles la marque d'une débilité mentale qui nécessite des mesures de protection, afin qu'elle soit défendue contre elle-même et que son immense fortune ne puisse être captée par de louches personnalités.

A l'appui de la demande, c'est toute la vie de Mme Bassualdo que M^{re} Pierre Masse, avocat de M. Aguirre, contait récemment à la barre.

« ... Depuis 18 ans, dit l'éminent défenseur, Mme Bassualdo donne des inquiétudes... En 1913, elle accompagna sa mère à Bâle, dans la clinique du professeur Hock, mais craint qu'on ne lui mette du poison dans ses aliments... Premier signe d'une crainte morbide qui ne fera par la suite que s'accroître ; l'année suivante, elle est placée dans l'établissement de Bellevue, près de Virey et n'y reste que quelques mois ; elle avait corrompu les gardiens qui facilitèrent son évasion... De 1914 à 1917, elle est vue par plusieurs professeurs suisses et allemands qui, tous, formulèrent le même diagnostic ; elle est à nouveau placée dans une maison de santé, s'échappe une fois de plus, arrive à Paris en 1917 et s'installe avenue de Messine. A partir de cette époque, commence sa vie errante et en quelque sorte insaisissable... »

M^{re} Pierre Masse indiqua les premiers efforts tentés par le frère, il y a plusieurs années, pour obtenir l'interdiction judiciaire. Le tribunal rejeta la demande.

« ... Les excentricités se multiplient : une scène de scandale a lieu à l'Hôtel Meurice, d'où Mme Bassualdo est expulsée. On perd sa trace : Mme Bassualdo fait un voyage aux Indes ; à son retour en France, elle achète une magnifique propriété aux environs de Paris, mais n'y réside pas ; elle habite un petit appartement, très modeste, et fait elle-même sa cuisine, toujours dans la crainte d'être empoisonnée ; elle ne sort qu'avec un revolver et un stylet dans son sac... Elle va à l'ambassade de la République argentine et injurie un secrétaire. D'office, en février 1926, le préfet de police la fait interner ; le docteur Logre, médecin de la Préfecture, le docteur Clérambault, constatant qu'elle est « dangereuse, sournoise, dissimulée » ; on la conduit dans une clinique, rue de Picpus ; elle n'y fait qu'un bref séjour, car, avec l'aide de complicités inconnues, elle s'échappe le 4 mars : un fiacre l'attendait aux abords de l'établissement ; elle se rend, à 6 heures du matin, chez M. Clemenceau, qu'elle appelle son protecteur... »

De la rue Franklin, elle va au domicile de M. Mandel ; elle n'y est pas reçue, mais cette visite marqua dans sa vie. Car Mme Bassualdo s'imagina que M. Mandel l'aimait. Elle a aujourd'hui 64 ans. « Ainsi, conclut M^{re} Pierre Masse, la preuve est faite du délire systématisé de Mme Bassualdo et la nécessité de l'interdiction judiciaire s'impose. »

A quoi M^{re} Armand Dorville répliqua, au nom de Mme Bassualdo, que cette mesure ne s'imposait pas du tout, que l'instance engagée par M. Aguirre n'avait qu'un but intéressé et qu'au surplus la fortune de sa cliente n'était pas en péril, puisqu'elle avait été parfaitement gérée en ces dernières années.

Procès délicat, disions-nous ; et c'est bien ce qu'a prouvé le tribunal, car, au lieu de renvoyer son jugement à huitaine, selon l'usage, il l'a remis à un mois : le temps de délibérer minutieusement sur cette affaire et de faciliter, peut-être, une sorte de transaction qui donnerait à tout le monde, et surtout à la justice, de légitimes apaisements.

Oustric et Rochette. le présent et le passé

On les voit côte à côte, ou presque, sur les bancs de la 11^{me} Chambre correctionnelle, dans le procès de « Bourse et Finance ».

« Bourse et Finance », titre de l'agence dirigée par Maixandean, et du journal dont Rochette était, paraît-il, le véritable animateur, attira, en 1927, l'attention du Parquet de la Seine. L'affaire était, sinon enterrée, du moins un peu oubliée, lorsque, brusquement, en novembre dernier, elle reparut au premier plan de l'actualité sensationnelle ; c'est pour l'affaire de Bourse et Finance que le banquier Oustric fut l'objet du premier mandat d'arrêt : on lui reprochait d'avoir lancé, par l'intermédiaire du journal de Rochette et en employant des manœuvres frauduleuses, une valeur dont il tenait le marché, la *Borvisik Française*...

On a dit que cette arrestation n'avait été qu'un prétexte ; on a dit beaucoup d'autres choses encore... Mais, pour l'instant, au tribunal correctionnel de la Seine, se plaide le procès de Bourse et Finance et c'est vraiment un coup d'œil pittoresque que ce rapprochement de Rochette et d'Oustric : Rochette, avec sa barbe blanche, Rochette qui fait figure d'ancêtre, l'homme qui provoqua la première commission d'enquête, et Oustric, l'un des maîtres de la Bourse, abattu aujourd'hui. Deux époques, deux générations : entre les deux, la guerre.

Oustric a une attitude de douloureuse dignité : il ne s'agit pas dans le prétoire. Assis devant ses avocats, il a laissé à M^{re} Bizos et Vallier le soin de démontrer la vanité, l'existence des reproches qui lui sont faits. Mais Rochette, par contre, quelle pétulance ! Il a beaucoup d'esprit et il en use... On dirait un camelot « hors classe » ; mais c'est aussi un philosophe... Il a perdu toute illusion.

Il fallait l'entendre exposer, l'autre jour, ce qui avait été sa destinée, après le scandale de 1910.

Rochette raconta qu'à la déclaration de la guerre, alors qu'il s'était enfui à l'étranger, il voulut servir.

« Je revins en France. Un ami me donna un livret militaire qui me permit de m'engager au 97^e d'infanterie... Mais la police m'avait à l'œil : on me reprit. Je fus conduit devant un juge d'instruction, M. Bourdeaux, un brave homme, qui me dit : « Rochette, ne faites plus de finance... ». J'ai voulu suivre ce conseil : je fus représentant d'une fabrique d'écrémeuses... »

Mais les écrémeuses ne convenaient guère à Rochette et, bien vite, il retourna à la finance... Ce fut le commencement de ses malheurs judiciaires.

Que décidera le tribunal ? Il a déjà consacré au procès près de dix audiences et ça n'est pas fini.



M. Maixandean...

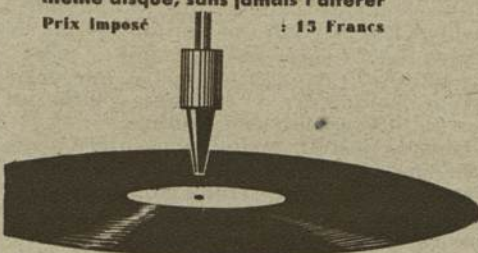


... et Rochette

Jean MORIÈRES.

1000. audition

Avec une seule aiguille sans jamais la changer, et d'avantage, avec le même disque, sans jamais l'altérer
Prix imposé : 13 Francs



Ses auditions sont la perfection même
Sur tous les enregistrements, pick-up, bandes gravées, phonos, etc.
DEMANDEZ une démonstration à votre fournisseur

Son succès

est sa qualité sonore incontestée. Chaque organe assume sa fonction. La mèche reproduit les sons ; le graphite qui l'entoure supporte le réproducteur ; IL LUBRIFIE le disque, l'entretient, le conserve à l'état de NEUF.

S. E. S., 8, Rue Catulle-Mendès
PARIS-17^e (Porte Champerret)
Téléphone : WAGRAM 37-99

CE MAGNIFIQUE TROUSSEAU

- 2 DRAPS, toile retors de Picardie, demi-blanc, sans couture, dimensions 300 X 200.
- 2 DRAPS, toile d'Armentières, demi-blanc, sans couture, dimensions 300 X 200.
- 2 DRAPS, toile d'Armentières, demi-blanc, sans couture, dimensions 300 X 200.
- 2 DRAPS, toile des Vosges, blanchis sur pré, mi-fil, jours X, dimensions 325 X 220.
- 6 TAIES OREILLER, en beau shirting renforcé, garnies volant, dimensions 70 X 70.
- 6 SERVIETTES DE TOILETTE, nid d'abeille belle qualité, linceuls blancs, dim. 50 X 90.
- 6 SERVIETTES DE TOILETTE, tissu éponge fant., rayé ou quadrillé couleur, dim. 60 X 90.
- 6 MAINS DE TOILETTE, en beau tissu éponge, bordure Jacquard couleur.
- 6 ESSUIE-MAINS, en toile du Nord, mi-fil, dimensions 75 X 80.
- 6 ESSUIE-VERRES, en toile de Bailleul, linceuls rouges, dimensions 75 X 80.
- 1 pièce de 10 mètres SHIRTING, pour lingerie, usage garanti.
- 1 superbe SERVICE DE TABLE, 6 couv., en beau damassé blanc, nappes dim. 160 X 160.
- 1 SERVICE, 6 couv., écossais couleur, riches dispos., garanti au chlore, nappes 140 X 140.
- 12 MOUCHOIRS, batiste, blancs, ourlés à jours, pour dames.
- 1 magnifique COUVERTURE, pastel, Jacquard, pour lit de 2 personnes, dim. 210 X 240.

Livraison sous emballage carton, franco de port dans toute la France. Tout envoi ne convenant pas est repris dans les 4 jours qui suivent la livraison

Ecrire très lisiblement nom, adresse et profession en se recommandant de ce journal
au TROUSSEAU DE PICARDIE - 15, Rue d'Isle, SAINT-QUENTIN (Aisne)

Si votre **SITUATION** actuelle ne répond pas à vos aptitudes ou à votre goût

demandez l'envoi gratuit de la brochure N° 3

Le choix d'une Situation dans les Affaires

Éditée par les ÉCOLES PIGIER - PARIS-1^{re}

Vous y trouverez tous les renseignements utiles sur les débouchés d'avenir qu'offrent les diverses professions et sur les connaissances qu'elles nécessitent pour réussir.

Adressez cette annonce avec vos nom et adresse à ÉCOLES PIGIER - PARIS-1^{re}

Nom _____ Prénoms _____
Adresse _____

5.000 PHONOS POUR RIEN

P - P I N
M - R - E
S - E - E
F - L - X
L - - I -

distribués aux lecteurs trouvant la solution de ce concours et se conformant à nos conditions. Reconstituez cinq prénommes. En prenant la première lettre du premier, la deuxième du deuxième et ainsi de suite, jusqu'à la cinquième lettre, vous trouverez une ville de France. Laquelle ? Découpez le bon et adressez-le directement à ARYA, 22, rue des Quatre-Frères-Peignot, Paris (15^e). Joindre enveloppe timbrée à 0 fr. 50 portant votre adresse.

CONCOURS CONTE

Ouvert du 1^{er} Mai 1931 au 30 Septembre 1931

Pour les Enfants de 6 à 14 ans

On peut gagner :

- 8 Bicyclettes "PEUGEOT",
- 4 Postes T. S. F. (3 lampes),
- 70 Appareils photos "HAWK-EYE" (firme KODAK).
- 20 Phonographes "MAGISTER",
- 55 Montres de précision "TRIB",
- 150 Porte-plume réservoir "CONTE",
- 250 Porte-mines "CONTE".

en achetant l'étui à dessin CONTE, Concours 1931, pour 15 francs, dans toutes les Papeteries et Grands Magasins, ou en envoyant cette somme à la Société CONTE, 26, rue du Renard, PARIS (Chèques Postaux, Paris 441.44), qui fera parvenir par l'intermédiaire d'une papeterie.

Cet étui contient un appareil à dessiner ; le Contégraphe, 12 crayons de couleur, 1 crayon graphite, 1 crayon pour croquis, 1 règle graduée, 1 gomme à effacer, des punaises, un bon de concours, les notices explicatives et renseignements sur le concours.

Le Contégraphe, cet ingénieux appareil breveté, entièrement nouveau, permet à chacun de réaliser un dessin qui aura des chances de succès.

Il permet d'obtenir des résultats si attrayants qu'il procurera d'agréables distractions, même à ceux qui ont dépassé l'âge de concourir.

S. A. CRAYONS CONTE, 26, rue du Renard, PARIS (IV^e)

TÉMOINS ÉVANGÉLIQUES

HAQUE fois que le hasard d'une promenade dans Paris me conduit aux environs de la place Gambetta, je fais un détour par la place Emile-Landrin. Et là, repris par mes souvenirs, j'interroge les façades silencieuses...

Aucun quartier de Paris ne peut, comme celui-là, sembler-il, rappeler autant d'énigmes non résolues, à ceux que leur métier intéresse, à explorer au jour le jour l'histoire anecdotique et dramatique de la ville mystérieuse... Sur cette place, nous rencontrâmes, un soir d'acquiescement, Germaine Berton, la vierge rouge... Là, parmi des compagnons exaltés, nous pûmes voir, effacée, intimidée comme si elle avait perdu la notion de vivre, la petite religieuse de Saint-Lazare, qui, pour un temps, sacrifia sa cornette et sa robe de bure au drapeau de l'anarchie et de l'amour... Nous y vîmes aussi Ascoso, Duratti, Jover, trois disciples de Libertad, à qui furent imputés le meurtre de l'archevêque de Saragosse et qu'un mouvement d'opinion tira de leurs geôles...

Et parmi les personnages non moins étranges que les passants étaient accoutumés à y rencontrer, il y avait aussi Mme Blanc, l'ancienne confidente d'Almeryda, et son fils Frédéric Rigaudin, tous deux morts, assassinés...

Je vous l'affirme, lorsqu'on se souvient de cela, et que d'aventure on se trouve place Emile-Landrin, la mémoire pèse, alourdie. Et on ne peut s'empêcher de porter ses regards, du petit local de la rue des Pyrénées où un groupement anarchiste tenait ses assises à la maison toute proche, où l'autre mois encore, la police fouillait pour la dernière fois l'appartement de Mme Blanc et de son fils...

Hier, pour la première fois, peut-être, je ne suis pas allé place Emile-Landrin, par hasard, mais, attiré par la solution d'une nouvelle énigme.

■ ■ ■

Je venais de recevoir dans mon bureau un homme en qui j'ai toute confiance. Cet homme se trouva mêlé, malgré lui, aux drames que déchainèrent le double assassinat de Mme Blanc et de Rigaudin. Il a connu les victimes. Il sait, qu'au temps où vivait Almeryda, Mme Blanc eut à connaître des secrets, peut-être trop lourds à porter pour ses frères épaules de femme. J'ajoute, pour être absolument loyal, qu'il n'a jamais cru un seul ins-

ci les a invités à se rendre chez le juge de paix du 20^e arrondissement... Et le juge de paix ne savait rien... Et la police, à laquelle, en fin de compte ils se sont adressés, a prétendu ne rien savoir...

— C'est peut-être le propriétaire, qui, pour récupérer un local...

— N'aurait-on pas dans ce cas prévenu le commissaire de police ? Or, depuis plusieurs mois, le commissaire du vingtième arrondissement n'est pas allé place Emile-Landrin... Tout cela n'est-il pas mystérieux ?...

■ ■ ■

Voilà pourquoi, hier, je suis revenu dans les parages de la maison de Rigaudin et de sa mère assassinée...

Eh bien ! le mystère reste entier. J'ai vu le commissaire de police du vingtième arrondissement. Il n'a pu me répéter que ce que m'avait dit mon visiteur du matin. Aucun des employés du commissariat n'est retourné dans l'appartement des victimes, depuis que les scellés y ont été mis. Un agent des Contributions, venu voir le magistrat, en vue d'effectuer une saisie des objets laissés par Rigaudin, s'est vu opposer une fin de non-recevoir. On ignorait en effet au commissariat que les scellés eussent été brisés, que l'appartement eût été loué...

Si les meubles et les dossiers avaient été enlevés à la requête du propriétaire, sans doute auriez-vous été prévenus ?

— Sans doute. Car, dans ces sortes d'opérations, nous avons pour habitude de représenter les intérêts des victimes...



Ci-contre : Il y avait aussi Mme Blanc, l'ancienne confidente d'Almeryda.



Ci-contre : Mme Humbert, sœur de Rigaudin.

Je fais un détour par la place Emile-Landrin.

tant, que la disparition criminelle de Mme Blanc et de Rigaudin fût la résultante d'un attentat, soit anarchiste, soit, comme on se le murmurait sous le manteau, policier. A son avis, les deux crimes successifs ont été commis par des assassins qui recherchaient plutôt de l'argent que des documents et qui, ayant à satisfaire une vengeance canaille, à se débarrasser de complices gênants, soit qu'ils fussent carambouilleurs, fraudeurs, comme tous les compagnons des victimes, en tirèrent profit... Et cependant, cet homme, ce jour-là, venu pour me reparler de l'« affaire », me donna l'impression d'être en proie à une vive émotion.

Je n'étais pas spécialement soucieux, à ce moment précis du destin des deux victimes et l'émotion de mon visiteur n'eût été indifférente si son préambule ne m'avait inquiété.

— Il y a un nouveau mystère Rigaudin. — Bah ! on nous en a tant fait accroire, que nous en sommes tapés...

— Il y a un nouveau mystère Rigaudin, vous dis-je. On ne s'est pas contenté de faire disparaître Mme Blanc et Rigaudin, on a fait disparaître également tout ce qui leur appartenait et qui, depuis un an, était placé sous scellés, dans les chambres où ils vécurent leurs dernières heures... Cela est si vrai, que l'appartement est loué à un nouveau locataire, refait à neuf... Quant à ce qu'il contenait... Pff !... Tout s'est volatilisé.

J'avais voulu rassurer l'homme inquiet. Et je lui avais dit ce qui tombe sous le sens...

— Parbleu, les héritiers de Mme Blanc et de Rigaudin ont tout emporté...

— Les héritiers ? Vous voulez rire... Ils n'ont été prévenus de rien. Lorsque, soucieux du sort qui pouvait être fait aux meubles et aux papiers de Rigaudin, ils ont questionné le juge d'instruction, celui-

De là, je suis allé voir le juge de paix du 20^e arrondissement. C'est un homme charmant. Il a extrait d'une armoire un gros dossier... le dossier Rigaudin... Sa surprise était grande...

Si l'appartement de Rigaudin a été déménagé, c'est que les scellés ont été enlevés... Dans ce cas, la succession est ouverte. Et, sans doute, les héritiers ont été prévenus...

Ils ne l'ont pas été... Le père de Rigaudin, actuellement hospitalisé dans un asile de Romains, ignore, je le crois, le crime de l'autre année... Et ses filles, au courant, elles, du meurtre, n'ont été avisées de rien...

L'homme de justice, après un silence, reprit :

— Peu m'importe de savoir par quel artifice légal la succession de Rigaudin a été

liquidée... Mais, je voudrais bien connaître le liquidateur à qui je pourrais remettre une liasse d'actions, laissée par Rigaudin, et qui encombre mon coffre-fort... Car, enfin, les biens de Rigaudin, sa maison de Montreuil, ses meubles, sont bien allés quelque part...

En quittant le juge de paix, j'ai questionné le représentant du propriétaire de l'immeuble, un avoué. Il m'a indiqué le nom d'un liquidateur, celui d'un homme dont le nom fut prononcé au moment de l'affaire Hanau... J'ai interrogé cet homme : il ignorait tout de la succession Rigaudin...

Je suis enfin allé place Emile-Landrin, dans l'immeuble. On m'y a confirmé que les scellés placés dans l'appartement de Rigaudin avaient été brisés... que l'appartement était loué.

Mais que sont devenus les meubles et ces papiers dont on nous a dit qu'ils jetaient un jour nouveau sur tant de milieux inconnus...

— On a tout emporté... Qui ? Nous n'en savons pas encore concierges, lorsque la voiture est venue...

La femme ajouta, comme une confidence, vite regrettée :

— Demandez à la police...

Sa réflexion ne m'émut pas outre mesure. Car, que feraient dans les garde-meubles du quai des Orfèvres, des meubles, minutieusement fouillés, vingt fois démontés au cours de vingt perquisitions ?... Et d'ailleurs, m'adressant à des représentants autorisés de la police judiciaire, j'ai obtenu l'assurance que les objets mobiliers de Rigaudin n'intéressaient en rien ceux qui eurent à s'occuper de sa mort...

Cependant, m'a dit un inspecteur, nous avons saisi certains livres, certains papiers qui sont conservés avec le dossier de l'affaire...

En vue de son rebondissement possible ?

— Sait-on jamais ?...

— L'affaire n'est donc pas close...

— Une affaire n'est jamais close !...

Ce qui est certain, c'est que le sort des objets, des papiers, qui ont appartenu à Mme Blanc, Rigaudin, reste mystérieux. Mystérieux comme la fin des deux victimes !.....

Luc DORNAIN.



Le sort des objets, des papiers ayant appartenu à Rigaudin reste mystérieux.



« Demandez à la police », murmura comme une confidence, la concierge.

LE CURE DU



M. Louis Merlat, du barreau de Montpellier, qui défend Laget...



La passerelle qui fait communiquer la prison et la Cour d'Assises de Montpellier est appelée "Le Pont des Soupirs".

MONTPELLIER
(De notre envoyé spécial)

Adieu Gignac ! Adieu, joli petit village
Où je reçus le jour, où naquirent mes
Adieu charmant pays, berceau de mon
En te quittant, comment retiendrais-je
mes pleurs.

Jamais je n'oublierai les tons si
Que tu prenais, le soir, quand le soleil
T'éclairait, t'embrasait de ses feux
Jamais je n'oublierai ce tableau ra-
vissant.

Jamais je n'oublierai ta grande tour
Autrefois palladium de ta sécurité,
Ni Notre Dame, sainte et belle basilique
Aux quatre coins du monde objet de piété.

Puis-je vous oublier, Gignacois, gens aimables ?
O vous tous qui m'aimiez autant que votre
Et vous mes chers amis, mes amis véritables,
Oublierai-je vos noms, vous tous que j'aimais

Va, crois bien, cher Gignac, que toujours
En mon cœur tu vivras, l'oublier serait mal.
Adieu, Gignac ! Adieu, joli petit village
Adieu... Non ! Au revoir, mon beau pays natal.

Février 1900.

(1) Voir Détective, n° 135.



EST à vingt ans que Pierre Laget écrivait ces poésies bucoliques. Il en écrivait bien d'autres, d'ailleurs et passait aussi bien à l'Université que dans son village pour une sorte de poète toujours dans les nuages et peu inquiété par les nécessités matérielles. C'est, qu'en effet, cette cupidité, cette âpreté au gain qui devaient faire du docteur un criminel, vingt ans plus tard, ne lui vinrent qu'au commencement de l'âge mûr. On peut dire que jusqu'en 1914, Laget, à part quelques escapades féminines, ne transgressa jamais les règles morales de son milieu. Mais vint la guerre. On sait qu'il la fit bien. Blessé, deux fois cité, il aurait dû revenir dans son pays, l'âme plus trempée encore. Mais au contraire, il semble que l'épreuve dérégla sa raison ou au moins son équilibre moral. Tous ceux qui ont connu Laget depuis sa jeunesse disent que ce n'est pas le même homme qui fut démobilisé après la guerre. Le docteur revenait aigri, accablé par une lassitude morale et physique étonnante, amer et paraissant ne plus posséder cette belle santé intellectuelle qui avait fait de lui, après un étudiant brillant, un praticien somme toute renommé.

Mais il y avait autre chose que les fatigues des combats, dans la transformation du docteur. Quand il était blessé à l'hôpital de Montpellier, Laget avait fait la connaissance d'une jeune fille qu'il avait beaucoup aimée et qui sans doute le lui avait rendu. Elle était devenue sa maîtresse et pendant tous les mois de sa convalescence, ils ne se séparèrent pas. Laget lui avait même promis de divorcer pour l'épouser. Il était à ce moment-là marié avec Sarah Alexandre et, à première vue, il paraissait invraisemblable qu'il ait songé à abandonner la dot encore importante de sa femme pour lier sa vie à celle d'une fille pauvre. Pourtant, il n'est pas impossible que ses promesses, à ce moment-là, n'aient pas été seulement un artifice de séducteur. Il avait vraiment beaucoup d'amour pour cette jeune fille et cette hésitation aura peut-être été le dernier éclat sentimental de celui qui allait commencer à se forger une âme d'assassin.

Toujours est-il qu'il ne divorça pas. Il rentra à Béziers auprès de sa femme et la jeune fille délaissée se maria avec un autre. Mais l'attirance physique qu'ils avaient l'un pour l'autre ne pouvait être détruite par ces



... et M. Clément, ancien bâtonnier du barreau de Béziers, son autre défenseur.



Le docteur Laget, photographié pendant la guerre avec sa femme Sarah et son fils.

arrangements matériels et les deux amants se revirent et, au bout de quelques années même, la jeune femme, abandonnant son mari, vint habiter Béziers où elle fit désormais figure de maîtresse officielle de Laget. Cette situation devint plus éclatante encore dans les dernières années, après la mort de Suzanne Alexandre. Laget s'affichait carrément avec sa maîtresse, vivait pour ainsi dire avec elle et lui consacrait même la majeure partie des heures qu'il donnait auparavant à ses clients.

Le matin, on voyait arriver le docteur à son cabinet où attendait déjà une foule de malades. Il commençait à recevoir les premiers arrivés. Mais à ce moment entrant dans le vestibule la maîtresse en titre ; elle était aussitôt introduite et ne ressortait qu'à midi.

Après deux heures d'attente, les clients, lassés, finissaient par partir et c'est ainsi que Laget perdit en quelques mois la clientèle qu'il avait patiemment faite dans les premières années de son installation à Béziers.

Une fois même, sa mère, arrivant à l'improviste chez lui, trouva la maison silencieuse, entra tout naturellement dans le cabinet où elle trouva son fils en compagnie de sa maîtresse, complètement nue. La porte n'était même pas fermée à clef.

Ce désordre dans la vie s'ajoutant aux excès physiques, ne pouvait manquer de ruiner complètement l'équilibre moral et même mental du docteur. Qui pourra dire jusqu'à quel point ce n'est pas un fou que jugent les jurés de l'Hérault ?

Pour ajouter au désarroi, s'amoncelaient les difficultés financières, la clientèle perdue, les dots de ses femmes, l'héritage de la tante Pitoiset dissipés. Laget devait faire face à des échéances chaque fois plus lourdes avec chaque fois moins d'argent. D'ailleurs sa maîtresse lui coûtait cher ; elle exigeait d'avoir des robes aussi belles, des bijoux aussi parfaits, un intérieur aussi luxueux que ceux des femmes les plus fortunées de Béziers. Dans des circonstances normales et le docteur travaillant sérieusement, il aurait à peine suffi à la satisfaire. Pour le moment, il était loin de compte.

D'ailleurs, il s'était laissé entraîner lui aussi dans cette folie de la dépense. Un jour qu'il gagna un peu d'argent en Bourse, il se décida brusquement à acheter une propriété dans le Tarn. Là, avec entêtement, avec même, semble-t-il, une sorte de rage sadique, il engloutit en quelques mois une petite fortune sans méthode aucune.

Il fit, par exemple, construire un poulailler qui lui coûta cent cinquante mille francs. Il est vrai que c'était un poulailler modèle. Chauffage central, couveuses artificielles, rien n'y manquait. Il rêvait devant les produits de sa ferme en gros, acheta plusieurs paires de bœufs pour l'exploitation, installa des domestiques et un régisseur, fit venir d'Amérique et d'Allemagne les machines les plus modernes et en quelques mois acheva de s'y ruiner complètement.

C'est alors, au moment où ses difficultés financières étaient à leur point le plus aigu qu'il fut menacé d'une dernière catastrophe. On se rappelle que depuis de longues années Pierre était dépositaire d'une somme de cent mille francs qui appartenait à sa sœur Marie-Louise et qu'il devait « faire fructifier ». On devine quels soins il en avait eus et que depuis longtemps jusqu'au souvenir de cet argent en dépôt avait disparu. Tant que son père avait vécu, Marie-Louise n'avait pas trop demandé de compte. Mais après la mort du père Laget et surtout après la guerre, elle insista à plusieurs reprises pour entrer en possession de son argent. Pierre avait toujours trouvé de bonnes raisons pour différer ce remboursement, et, à vrai dire, il ne s'en était jamais sérieusement inquiété. Mais l'affaire changea de tournure lorsque le scandale permanent de la vie de son frère eut irrité la jeune fille et singulièrement refroidi ses rapports avec Pierre. De bonnes langues lui assurèrent un jour que le docteur était fermement résolu cette fois à épouser sa maîtresse qui venait de divorcer. La jeune fille en conçut une violente colère. Dès qu'elle vit son frère, elle lui dit rageusement :

— Je te somme de me rendre mon argent. Pierre Laget regarda sa sœur. A son visage crispé, à l'allure de ses yeux, au ton de ses paroles, il comprit que, cette fois, c'était fini, qu'elle serait irréductible et qu'elle n'hésiterait même pas devant le scandale pour affirmer sa créance.

Ce fut probablement son propre arrêt de mort qu'elle décida cette minute-là.

Trois jours après, terrassée par un mal mystérieux, elle était obligée de se coucher. Un observateur perspicace se serait aperçu alors d'un changement plus profond encore dans l'attitude de Laget. Privé de sens mo-



Pierre Laget était dépositaire d'une somme de cent mille francs qui appartenait à sa sœur Marie-Louise.



La famille du Docteur Laget. De gauche à droite : La riche tante Pitoiset, M. Laget, son père, Julianne Laget, sa sœur aînée, Marie-Louise Laget, Mme Laget, sa mère.

Dr LAGET

ral, poussé au crime par ses besoins d'argent, il ne s'y contraignait pas sans peine. Le tourbillon dans lequel il vivait depuis la mort de Suzanne avait empêché jusque-là le remords de le torturer. Mais, quand il fut résolu à entreprendre cette nouvelle et funeste « cure », il se trouva accablé à la fois par ce sinistre souci et par les souvenirs tragiques qu'ineffaçablement cette nouvelle besogne lui rappelait. En quelques jours, il devint un vieillard. Il ne dormait plus. Sa nervosité devint extrême. Il passait ses nuits debout à tourner comme une bête dans sa chambre ou bien effondré dans un fauteuil, mais toujours les lumières allumées, comme s'il ne pouvait plus supporter l'obscurité. Dès que Marie-Louise se fut couchée, il accourut à son chevet, s'y installa, proclama partout qu'il ne laisserait à aucun autre le soin de s'occuper d'elle. Il demeurait dans la chambre jusqu'à minuit, préparant les potions, faisant lui-même les tisanes. Et lui que tous les domestiques ennuyaient avait des soucis de servantes. Il lavait lui-même la table, la soucoupe, les cuillers, tous les objets qui servaient à donner à boire à sa sœur. Il allait dans ces arrangements jusqu'à faire le tour de la cuisine, veillant à ce qu'il ne restât aucun ustensile qui n'ait été lavé. Dans l'entourage de Laget, on se montra surpris de cette soudaine et étrange maladie, d'autant qu'elle présentait les mêmes symptômes que celle qui avait enlevé les deux premières femmes du docteur. Quand on lui posait des questions précises, Pierre se contentait de répondre en levant les épaules :

— C'est de l'anémie pernicieuse..... ! L'étonnement des siens finit par prendre une tournure aiguë. Son beau-frère, M. Le-boucher, un ancien diplomate, fut le premier à concevoir des soupçons. Mais il hésita longtemps devant l'énormité de l'accusation à porter.

Il ne put s'empêcher néanmoins de s'en ouvrir à la malade elle-même. La malade frissonna, elle commença par repousser avec indignation cette hypothèse. Puis, son beau-frère parti, seule dans la nuit et dans sa fièvre, elle revint sur cette idée. Elle fit des rapprochements, elle pensa aux morts mystérieuses de ses deux belles-sœurs Sarah et Suzanne. Elle pensa aussi aux cent mille francs. Désormais, cette pensée torturante ne la quitta plus, elle se mit à épier les moindres gestes de son frère.

Celui-ci, persuadé qu'on ne pouvait pas le soupçonner, toujours impassible, eut un soir une crise de cynisme comme un criminel endurci, ce qui tend bien à prouver qu'il n'avait plus à ce moment-là tout son équilibre. Il était seul dans la chambre de Marie-Louise, il se pencha vers une table le dos tourné, pour y prendre une tasse qu'il voulait faire passer à la malade. Mais, par hasard, la jeune fille voyait par reflet son visage dans une glace. Epouvantée, elle vit à son frère un visage diabolique. Pierre Laget au moment de donner à sa sœur le fatal breuvage, ricanait silencieusement. Dès cet instant, elle eut l'impression qu'il l'avait condamnée. Elle raconta plus tard qu'elle croyait à tout moment lire dans les yeux de son frère :

— Elle ne part pas assez vite. Néanmoins il n'était pas seul à la soigner. Sa mère avait exigé la présence d'un autre médecin, le docteur Roulaud qui avait déjà soigné les deux femmes de Laget. Pierre discutait avec lui du mal de sa sœur, contrariant ses ordonnances, enrayant de son mieux l'action du nouveau docteur.

Celui-ci avait déjà eu de vagues soupçons au moment de la mort de Sarah et de Suzanne. Ici le cas lui paraît encore plus net. Il décida de mettre Marie-Louise en observation, au secret. Jusque-là, la maladie avait lentement empiré. Froidement, Pierre Laget voyait s'affaiblir la malade, dosant peut-être savamment chaque ration journalière, atten-

dant la fin qui le délivrerait des constantes demandes de remboursement et lui permettrait d'épouser sa maîtresse. Un jour où on réussit à éloigner pour quelques heures le trop dévoué frère, le docteur Roulaud et Madame Laget mère enlevèrent littéralement Marie-Louise et la transportèrent dans une clinique.

Mais Laget revenant à l'improviste tomba au milieu de ces affairissements, il questionna, surpris, le docteur, qui lui répondit calmement :

— Je suis sûr qu'on tente actuellement d'empoisonner lentement votre sœur. Pour la sauver, je la fais transporter dans un endroit où elle sera en sécurité.

Pierre resta impassible. Il regarda fixement Roulaud :

— Dans ce cas, mon cher confrère, ce ne peut être que ma mère ou moi qui empoisonnions Marie-Louise.

Le docteur stupéfait de ce cynisme ne lui répondit pas. Quand on descendit dans l'escalier le brancard sur lequel était couchée la jeune fille, Pierre s'approcha et prêta main-forte. Cette fois, l'autre docteur excédé ne put s'empêcher de lui dire :

— C'est lourd, n'est-ce pas, Laget ? Très lourd.

Laget ne sourcilla pas. Mais, le lendemain, il écrivit à sa maîtresse :

« Je serai certainement soupçonné d'avoir empoisonné ma sœur. J'aurai quelques mauvais jours à passer. »

Cependant, à la clinique, le coup de théâtre se préparait. On avait interdit l'entrée de la chambre de Marie-Louise à quiconque sauf aux médecins traitants, et du jour au lendemain, Marie-Louise alla mieux. Tous les symptômes de l'intoxication lente qu'elle subissait s'atténuèrent. Au bout de quelques jours, elle était sauvée, quoique restant très affaiblie. Mais pendant ce temps, le docteur Roulaud qui avait été à même, n'étant plus gêné par Laget, de faire toutes observations médicales utiles, avait acquis une certitude. Marie-Louise Laget avait été empoisonnée à l'arsenic, et avec un raffinement tel dans les doses successives que seul un médecin pouvait avoir conçu ce plan.

Quand, certain de son fait, il s'en ouvrit loyalement à la famille Laget, il y eut dans la chambre de la malade une scène déchirante. Madame Laget, Marie-Louise, aveuglées par l'évidence, étaient obligées de se rendre compte que leur fils, leur frère, était



Depuis hier, le procès a commencé dans la Salle des Assises de Montpellier.

un criminel. Et ce n'était pas tant la tentative faite sur Marie-Louise qui les épouvantait. Mais à la lumière de ce dernier épisode, elles repensaient aux morts étranges qui avaient endeuillé la famille depuis la petite Juliette jusqu'à la tante Pitoiset et aux deux sœurs Alexandre.

Le lendemain matin, Laget osa venir à la clinique et demanda à voir sa sœur. Il fut reçu par le docteur Roulaud qui ne prit aucun ménagement avec lui et refusa cette faveur sur un ton rude. Laget pâlit et s'en alla, il avait compris qu'il était découvert. Il prit son auto et partit avec sa maîtresse dans la propriété de Castres. Il y resta trois jours. Ses parents pensèrent que, désespéré, il était allé se suicider. Il n'en était rien. Le docteur ne se croyait pas encore perdu. Il se figurait que les doses d'arsenic qu'il avait si savam-

ment préparées n'étaient pas décelables et que l'enquête de la justice, s'il y en avait une, l'innocenterait.

C'est avec stupeur que les Laget apprirent que Pierre était revenu et avait repris sa vie normale au grand jour, avec sa maîtresse. Marie-Louise déposa sa plainte.

Quelque pénible il me puisse être de porter cette accusation terrible contre mon frère, je suis sûre qu'il a tenté de m'empoisonner pour échapper au remboursement que j'exigeais de lui.

Le surlendemain, le docteur Pierre Laget couchait à la prison de Béziers.

L'instruction fut longue. Pendant des mois et des mois, le juge Aymeric, patiemment, rassembla contre le docteur le terrible faisceau de présomptions qui permit à la chambre des mises en accusation de le renvoyer devant la cour d'assises. Confronté avec sa sœur, Laget a toujours nié. Mais les médecins ont été formels, de l'arsenic a bien été administré à Marie-Louise et seul son frère l'a soignée constamment. On exhuma Sarah et Suzanne Alexandre et les toxicologues de la Faculté de Pharmacie de Montpellier affirmèrent, après l'examen des viscères, que les deux femmes du docteur avaient également été empoisonnées par la terrible drogue.

Depuis hier, le procès a commencé.

Le docteur a franchi la passerelle de fer qui sépare la prison de Montpellier de la salle des assises et qu'on appelle le Pont des Soupirs. Pierre Laget a gardé son sang-froid déconcertant, mais en ces quelques mois, il a vieilli de vingt ans. Le conseiller Mancaux préside les débats. Le Procureur général Cénac requiert contre l'accusé, aidé dans sa tâche impitoyable par M^e Courtès, représentant la partie civile. Et M^e Bouscatier, M^e Clément et M^e Merlat s'efforcent d'arracher au jury le verdict négatif.

Réussiront-ils ? A vrai dire, l'accusation n'apporte aucune preuve. Seules, les présomptions accablent le docteur. Innocent, sera-t-il condamné, coupable, sera-t-il absous ? Souhaitons seulement que la vérité éclate, puisque nous-mêmes, au bout de ce long exposé où nous avons dû prendre parfois pour la clarté du récit l'apparence de la certitude, nous ne savons plus si le docteur Pierre Laget est une des plus étonnantes figures des criminels de ce temps ou la victime d'une funeste erreur ?

F. DUPIN.

A 17 ans, Pierre Laget, était considéré comme un étudiant intelligent et doué.

LES 13



DILEMMES

CONCOURS GÉNÉRAL

ARTICLE PREMIER. — Entre les participants aux concours hebdomadaires des 13 Dilemmes, il est institué un Concours général.

ARTICLE 2. — Le classement de ce Concours général sera établi par la totalisation des points obtenus par chaque concurrent classé parmi les 25 premiers de chacun des concours hebdomadaires.

ARTICLE 3. — Le Concours général des 13 Dilemmes est doté des prix en espèces ci-après :

- Premier Prix : 10.000 francs.
- Deuxième Prix : 5.000 francs.
- Troisième Prix : 3.000 francs.
- Quatrième Prix : 2.000 francs.

RÉSULTATS DU CONCOURS N° 12 (Le souvenir vivant).

I

La majorité des réponses décide :
Raymond ne doit pas accepter de faire ce que demande Ginette.

II

Dans la réalité, il n'a pas accepté.

III

L'écart des voix entre le nombre des réponses de la majorité (question I) et le nombre des réponses justes à la question II est de :

410

LISTE DES GAGNANTS

1^{er} Prix (50 points) : 500 francs. — M. Pierre BERNARDEAU, 88, rue Lafayette, ROCHFORD-SUR-MER (Charente-Inf.).

2^e Prix (45 points) : 400 francs. — M^{lle} Lucile BELLEC, 18, rue Guyton-de-Morveau, PARIS (13^e).

3^e Prix ex-aequo (40 points) : 300 francs. — M. José BERTO, Hôtel de l'Univers, rue Sadi-Carnot, ALGER. — M. Antonin DUBROUILLET, 45, rue Lafayette, RIOM (Puy-de-Dôme). — M. KRISSELIN, 1, rue Jean-Macé, PARIS.

6^e Prix ex-aequo (25 points) : 50 francs. — Mme Suzanne WATTEAU, 2, rue Leibnitz, PARIS (18^e). — M. Charles LAFARGUE, 26, rue Lafayette, ROCHFORD-SUR-MER (Charente-Inf.). — M. MARION, 14, rue des Marins, CHATEAUX-ROUX (Indre). — M^{lle} Odile BOUCHET, 29, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres, BILLANCOURT (Seine). — M^{me} Marthe RAUZIER, 91, rue République, BESSÈGES (Gard). — M. Jean BERNAUDON, 38, avenue d'Anduze, ALES (Gard).

12^e Prix ex-aequo (20 points) : 50 francs. — M. Louis LAMBERT, 5, rue Ernest-Renan, MARSEILLE (B.-du-Rh.). — M. Franck BONTE, 68, rue Bausac, CLERMONT-FERRAND. — M. Elol DEXPERT, coiffeur, Cours du Maréchal-Foch, BAZAS (Gironde). — M. L. GUGGENHEIM, 4, rue Dorian, PARIS (12^e). — M. Jean MEVEL, 5 bis, rue Chauvelot, PARIS (15^e). — M. Léon CHEF, 35, rue Nicolas-Leblanc, LILLE (Nord). — M. F. ORLANDO, 5, rue Bab-el-Khadra, TUNIS (Tunisie). — M^{me} COLONA, 13, rue Port-Saïd, MARSEILLE (B.-du-Rh.). — M^{me} A. LAUMONIER, 20, rue de Bonnel, LYON (3^e). — M^{me} BAILLEUX, 30, Chaussée de l'Étang, ST-MANDÉ. — M. René AZAIS, 51, rue Emile-Zola, CARCASSONNE (Aude).

23^e Prix ex-aequo (15 points) : 50 francs. — M^{lle} ARNOULD, chez M^{me} FOULARD, 24, rue de Meaux, PARIS (19^e). — M. Daniel LENIEF, 10, rue de la Paix, PANTIN (Seine). — M. Emile JAGUELIN, 11, rue Armand-Gasté, VIRE (Calvados). — M. Marcel JUEL, 6, rue Schmidt, VILLEURBANNE (Rhône). — M. Alcide TRICHET, 21, rue Guillet, ANGERS (Maine-et-Loire). — M. AMICE, 16, rue de Villers, BOMBAS (Moselle). — M. Maurice BARRÈS, 9, rue Laboureur, AVIGNON (Vaucluse). — M. Louis PEYRON, 13, rue Rouget-de-l'Isle, NIMES (Gard). — M. Edouard AIMÉ, 16, rue des Bénédictins, NIMES (Gard).

32^e Prix ex-aequo (10 points) : 50 francs. — M. Robert BRAYE, chez M^{me} RIGAUD, Traversée de la Cabucelle, Campagne Mouron, MARSEILLE. — M. Simon LÉTTRE, 11, rue Jacquard, LYON-CROIX-ROUSSE (Rhône). — M. M.-P. GUÉGANO, agent postal, « Lamotte-Picquet », TOULON (Var). — M. Léonce BOURRELLY, 19, rue Félix-Ayat, TOULON (Var).

(Les lauréats du Concours n° 12 ont indiqué, pour la plupart, en réponse à la question 3, un écart de voix très approché de l'écart réel ; nous pouvons même préciser que l'écart pronostiqué par les gagnants ci-dessus, varie de 385 à 435.

La
véritable
histoire

LE DIAMANT DE LA VENGEANCE

du Comte
de
Monte-Cristo



Au musée de la police d'innombrables souvenirs, des dossiers, sont entassés.

II. (1)

HAUBART et Solari accueillirent la proposition avec empressement, mais Allut devint blême de rage, et frappant un coup formidable sur la table, hurla :

— C'est ignoble, ignoble, si tu fais ça, Loupian, je te casse les reins. — Vous me dégoûtez tous. Et renversant son escabeau d'un coup de pied il s'en alla.

Cependant, malgré les menaces de l'hercule, la lettre fut expédiée au commissaire, qui l'envoya par courrier spécial au duc de Rovigo. Le résultat ne se fit pas attendre : une nuit, au moment où Picaud allait se rendre comme de coutume chez sa bien-aimée, une couverture lui enveloppa tout à coup la tête, ses bras furent immobilisés par une large et forte courroie, et avant qu'il ait pu songer à se débattre, il était soulevé, culbuté au fond d'une calèche qui sentait la pourriture et emporté au galop de plusieurs chevaux.

L'horrible voyage dura toute la nuit ; mais si ce fut une nuit de souffrance atroce pour Pierre Picaud, ce fut également une nuit d'angoisse mortelle pour la belle Marguerite. Elle attendit son Pierre jusqu'à l'aube à l'orangerie, où tant de fois elle avait écouté sa voix chaude et vibrante. Un pressentiment affreux lui serrait le cœur, elle sentait que jamais plus elle n'entendrait cette voix aimée, et quand enfin le soleil se leva elle courut comme une folle chez Picaud où elle trouva la porte grande ouverte et la maison vide. Toute la journée elle erra désemparée par les rues de Nîmes, mais personne n'avait vu l'enlèvement et personne ne sut lui dire ce qu'était devenu son amant. Pendant huit jours la disparition mystérieuse du jeune homme fut le sujet de conversation de tous les habitants, puis d'autres événements vinrent effacer l'impression pénible et l'on ne s'en souciait plus. Cependant Marguerite agrandissait toujours le cercle de ses investigations, et à la fin elle alla même jusqu'à Paris, où elle essaya vainement d'obtenir une audience de l'Empereur.

Les terribles de leur complot, évitèrent de parler de l'étrange disparition de Picaud.

Antoine Allut, qui se doutait de la véritable explication, tomba malade de remords de n'avoir pas prévenu le jeune homme. Malheureusement il devait beaucoup d'argent à Loupian et n'osa dévoiler la vérité.

III

Après avoir souffert le martyre, incapable de faire un mouvement, Picaud fut à la fin soulevé par ses gardiens qui bandèrent ses yeux, lui ayant donné à boire, lui mirent un bâillon. Finalement il se sentit transporté à travers de sombres galeries, qui empestaient la paille pourrie : bâillon et courroie lui furent arrachés, et il fut jeté dans un cachot immonde, sans air, sans lumière. Mille fois plus affreux encore que la souffrance physique fut le mystère qui entourait l'agression dont il avait été victime et qu'il cherchait vainement à s'expliquer. Brisé par le voyage interminable il eût voulu dormir, mais dans l'obscurité et le silence du cachot, des visions épouvantables vinrent le torturer. Dans ce silence terrifiant il vécut un an, dont chaque minute lui parut une éternité : Une fois par jour un guichet s'ouvrit, un pain noir roula à ses pieds et sa cruche d'eau stagnante fut remplacée par une autre. Chaque fois il espérait apercevoir le visage de son geôlier ou lui parler, mais sans y parvenir. Le silence et la nuit du tombeau seuls emplissaient sa prison. Où était-il, qu'avait-il fait ? Il ne pouvait le deviner. Au bout de cette pre-

mière année on le conduisit dans une cellule où entra un vague crépuscule. Si faible que fût cette lumière, il lui fallut des semaines avant qu'il pût la supporter. Quand enfin il commença à voir, un vent de folie fit chavirer son cerveau. Il guetta l'homme qui lui apportait son pain et essaya de le tuer. Mais cette force dont jadis il avait été si fier avait cédé la place à une faiblesse telle que l'homme la maîtrisa sans peine. On le ligota à nouveau, un carcan de fer étreignit son cou et pendant un mois il dut rester à la même place sans pouvoir se lever. Enfin sur sa promesse de ne pas recommencer, on le détacha, le laissant libre des deux mètres d'espace qui constituèrent son monde.

Une deuxième année s'écoula comme la première, effrayante de monotonie. Ses beaux cheveux blanchirent, sa figure était devenue blême et ridée, ses muscles flasques et engourdis. Ses vêtements n'étaient que des haillons immondes et la vermine le rongait. D'abord l'espoir qu'un jour son supplice finirait, qu'il reverrait sa Marguerite bien-aimée le soutenait ; il ne pouvait croire qu'un innocent pût ainsi mourir, abandonné de Dieu et des hommes. Mais à la fin il comprit que la cruauté des hommes était sans bornes, et il ne lui resta qu'une seule pensée virile, plus puissante celle-là que l'amour ou la conscience de son innocence. Vengeance ! Ne pas mourir sans s'être vengé de ceux qui l'avaient fait enfermer. Il passa des mois à imaginer à quel supplice il les soumettrait et ces rêves de carnage lui procuraient une âpre volupté qui le sauva de la folie. Enfin la troisième année amena un changement. Une nuit, pendant qu'il gisait dans son coin, grelottant de fièvre, un bruit insolite parvint jusqu'à lui ; quelq'un frappait à petits coups secs et rythmés contre le mur. Hormis le grincement quotidien de la porte, annonçant sa nourriture, c'était le premier bruit qui lui arrivait depuis trois ans. Il tremblait à ce point qu'à peine pût-il se traîner vers le mur et répondre en frappant à son tour avec le carcan de fer qui gisait toujours à terre près de lui. Pendant un instant les coups cessèrent, puis ils redoublèrent sur un autre rythme. Le lendemain en mordant dans son pain il sentit quelque chose d'anormal sous ses dents. Un rouleau de papier avait été glissé dans sa boule quotidienne ; l'inconnu lui envoyait un message d'espoir et lui donnait un code au moyen duquel il lui fut possible de communiquer par des coups frappés sur le mur. Dès cet instant, chaque nuit, ces deux malheureux se racontèrent leurs malheurs réciproques et s'encouragèrent mutuellement. L'inconnu était

un prêtre italien, Benevuneto Torri, enfermé depuis dix ans déjà dans un cachot avoisinant celui de Picaud. Alors ils décidèrent de faire un trou dans le mur afin de pouvoir se parler librement. Picaud brisa le carcan par le milieu, affûta les quatre extrémités sur la pierre et avec ces ciseaux improvisés attaqua la paroi là où le ciment paraissait s'effriter plus facilement. Il n'avait pas à craindre que l'on s'aperçût de son dessein, car le sombre crépuscule qui régnait dans sa geôle ne permettait point aux yeux non habitués à cette obscurité de voir autre chose que la forme vague du prisonnier. Combien de temps il peina à cette tâche terrible, Picaud ne put jamais le calculer. Parfois, il était épuisé et malade au point qu'il ne parvenait pas à se traîner jusqu'au mur. Des semaines passèrent. Mais enfin, une nuit inoubliable la pierre entière bascula et il sentit une main décharnée étreindre la sienne. L'abbé, qui avait été conduit à Pignerol par suite d'une trahison de famille, car il était fils de prince, jouissait de maintes faveurs, nourriture excellente, vins et eau-de-vie. A présent il partageait tout cela avec son compagnon d'infortune, et lui donna même des médicaments. Mais Torri était vieux, sa santé s'altéra bientôt, et quand, deux ans plus tard, il sentit venir la mort, il dévoila à Picaud l'existence d'un trésor de pierres précieuses d'une valeur immense, que sa famille avait vainement cherché à lui extorquer, et lui expliqua comment il pouvait arriver à la cachette qu'il avait aménagée dans une crypte à Milan, si jamais il retrouvait la liberté. Pendant que l'abbé se mourait lentement, ces deux malheureux, oubliés du monde, se tenaient la main par cette brèche de vingt centimètres qu'ils avaient pratiquée dans un mur massif et dur comme le roc. Quand, à l'aube, la main du prêtre généreux devint glacée, Pierre Picaud la serra pour la dernière fois et referma la brèche, seul de nouveau dans la nuit et le silence affreux de son cachot. Pendant longtemps, au comble du désespoir, il souhaita mourir aussi, mais la haine farouche qu'il ressentait pour l'humanité entière lui rendit peu à peu ses forces. Riche à millions si jamais il parvenait à sortir, il jurait que sa vengeance serait effroyable, et dans la solitude de sa prison il tissait sans répit des trames diaboliques.

En 1814, la chute de Napoléon amena sa libération, sept années après cette nuit tragique, où, sur le seuil du bonheur, il goûta le plus profond désespoir qui soit au monde.

(à suivre).

ASHTON WOLFE.

Sur ce registre
d'écrou sont
inscrits des
noms de
coupables,
ceux aussi de
nombreux
innocents.



(1) Voir « Détective » n° 135.

UNE BONNE NOUVELLE POUR CEUX QUI ONT LE NEZ DÉFORMÉ.

BROCHURE GRATUITE. — Je transforme les nez mal formés et disgraciés en des nez beaux et parfaits. Cette métamorphose se fera chez vous, dans l'intimité, rapidement et d'une façon permanente, par l'emploi de mon appareil dernier modèle n° 35 perfectionné et breveté en France. Je garantis le succès. Écrivez-moi des aujourd'hui, sans obligation de votre part, pour avoir ma brochure gratuite sur la « Beauté du visage », donnant des détails complets sur ma méthode inimitable qui peut, sans exagération, vous aider à conquérir la fortune et le bonheur.

M. TRILETY, Spécialiste, Dépt. F. 310,
Rex House, 45, Hatton Garden, Londres, E.C.1

CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,
TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE.

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes vos études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 16.502 : Classes primaires complètes ; Certificat d'études, Brevets, C.A.P., professorats.

Broch. 16.507 : Classes secondaires complètes ; baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 16.518 : Carrières administratives.

Broch. 16.522 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 16.530 : Emplois réservés.

Broch. 16.536 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, forge, mines, trav. publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 16.539 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 16.545 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondant, steno-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 16.549 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, esperanto. — Tourisme.

Broch. 16.558 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 16.564 : Marine marchande.

Broch. 16.567 : Solfège, piano, violon, clarinette, mandoline, banjo, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 16.573 : Arts du Dessin (dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 16.584 : Métiers de la Couture, de la Coupe, et de la Mode (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoncheuse, couturière, modiste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, professorats).

Broch. 16.589 : Journalisme (rédaction, fabrication, administration) ; secrétariats.

Broch. 16.594 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photog., technique de prise de vues et de prise de sons.

Broch. 16.597 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 39, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

FABRIQUE D'ACCORDÉONS DE TOUS GENRES

Accord à part. Fr. 37,50
Chrom. à part. Fr. 82,00
Chrom. piano "A" 770,00
Franco de Douane.

Vente directe du fabricant aux particuliers
100.000 clients par an — 20.000 lettres de remerciement.

Demandez de suite notre Catalogue français gratuit

MEINEL & HÉROLD, Klingenthal (Saxe) 621 F

VOITURE D'ENFANT

Forme landau marque « ÉTOILE ». État neuf. Prix exceptionnellement avantageux : 425 fr.

Écrire : HIRSCH, 125, rue d'Alsia, PARIS (14^e)

NOUVEAU COURS PRATIQUE d'Hypnotisme et de Suggestion

L'INFLUENCE PERSONNELLE sur les autres et à distance par le Professeur R.-J. SIMARD

Un volume illustré franco recommandé 22 francs

TRAITE DE SORCELLERIE ET DE MAGIE PRATIQUE

Un fort volume illustré franco rec. 33 francs

Librairie ASTRA, 12, rue de Chabrol, 1^{er}, PARIS (13^e)

GAINES

en tricot élastique lavable, forme mode, marquant la taille, élastique devant, atomacale, emboîtant derrière, gilet inextensible, baleines souples dev. et der., 4 jarretelles.

Prix (jusqu'à 105 de hanches) Catalogue Fil Soie

N°1 : Sans lacage, haut. 31 c. 59 69 79

N°2 : Lacage dos ou cotés, h. 31 c. 69 79 89

N°3 : Lacage dos ou cotés, h. 35 c. 79 89 119

N°4 : Lacage dos ou cotés, h. 45 c. 89 119 149

Recommandé : Lacage dos (le plus pratique).

Commande : indiquer modèle choisi, prix, votre taille et hanches exactes sur la poitrine. Envoi rapide, mandat (suppl. port : 5 fr.) c. remb. joindre 15 fr. à la commande. Catal. illustré et échantillon, tissus fco.

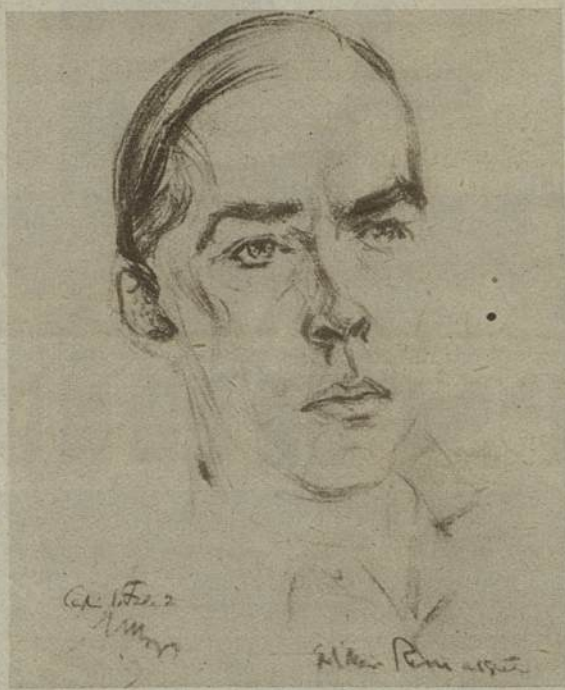
Magasins ouv. de 9 h. à 7 h. (Salon essayage).

K. BELLARD, Gains, 22, Fg. Montmartre, PARIS-9^e

(Bien se recommander du journal)

Le grand livre de l'année :

APRÈS



par Erich Maria REMARQUE

SUITE DE

A L'OUEST RIEN DE NOUVEAU



POUR RIRE et FAIRE RIRE

Demandez les catalogues *Farces*, *Attrapes*, *Surprises*, *pour Soirées* et *diverses*, *Farces*, *Monologues*, *Prédispositions*, *Physique*, *Magique*, *Librairie*. — Envoi contre 2 fr. Se recommander du journal. H. BILLY, 8, rue des Carmes, Paris. Maison fondée en 1808.



CHIENS DE TOUTES RACES

de garde, de police, jeunes et adultes supérieurement dressés, CHIENS DE LUXE miniature, d'appartement, GRANDS DANOIS, CHIENS DE CHASSE, d'arrêt et courants, TERRIERS de toutes races, etc. Toutes races, tous âges. Vente avec faculté d'échange, garantie un an contre mortalité, expédition dans le monde entier. SELECT KENNEL à BERGHEM, BRUXELLES (Belgique) - Tél. 604-71



GRATUITEMENT...!

le FAKIR AÏN-DRAM par ses études astrologiques vous guidera dans la vie

Actuellement en France le célèbre FAKIR AÏN-DRAM, astrologue réputé, maître des merveilleux secrets de l'Inde antique, vous donnera des conseils relatifs à votre SANTÉ, vos AFFAIRES, vos AMOÛRS. Le don merveilleux qu'il possède de lire le passé et l'avenir des destinées humaines est saisissant : laissez-le être votre conseiller et ami, il vous évitera les ennuis et chagrins qui ont accablé votre passé ou qui vous menacent peut-être à l'heure présente. Pour profiter de cette occasion unique de faire votre bonheur, indiquez-lui sans retard, votre nom et prénom ainsi que votre date de naissance et adresse exacte. Cette étude cependant détaillée et précise, est entièrement gratuite, mais vous pouvez joindre 1 fr. 50 en timbres-poste de votre pays pour couvrir les frais d'écriture et de port. Adressez votre demande au FAKIR AÏN-DRAM, Service 30 P.R. Bureau 111, rue Ste-Anne, n° 4, Paris (1^{er}). (Ne pas oublier la mention P.R. Bureau 111 sur l'adresse) Indiquez si vous êtes Monsieur, Madame ou Mademoiselle. Recommandez-vous de ce journal

SANS RIEN VERSER D'AVANCE

vous pouvez avoir pour 12 versements mensuels de **45 frs**

notre **Montre-Bracelet OR** pour Homme

Prix 540 francs

Mouvement **CO-RE** QUALITÉ PARFAITE GARANTIE 5 ANS SUR FACTURE

Catalogue Général N 32 sur demande

COMPTOIR REAUMUR 78, Rue Réaumur. PARIS

POUR GAGNER PLUS D'ARGENT

le Guide Labor indique 4.000 maisons confiant, à Paris et en province, des travaux divers. Notice contre timbre. Edit. Labor, 80, La Rochelle.

GAGNEZ de 300 à 1.000 fr. par mois et plus prouvés. Ecritures chez soi pdt loisirs, sér. et loyal. Timbre. Ecr.: HUARD, 9, Ile Chatou (S.-et-O.).

400 Francs par quinzaine sans quitter emploi Partout Très sérieux. Facile chez soi. Accepte aussi représentants toutes localités. Ecrire : FUSEAU 11, à Marseille

7 fr. le CENT Copies d'ad. et gains suivis à CORRESPONDANTS 2 sex. p. lois. Étab. T. SERTIS, Lyon.

ECRITURES CHEZ SOI, sérieux, très lucratif. G. RIGUET, B. P. 15, Le Bourget.

1.000 frs p. mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Tte l'année. Manufact. D. PAX, Marseille

SITUATION LUCRATIVE

Indépendante sans capital. Jeunes ou vieux des deux sexes, demandez-la à l'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE REPRÉSENTATION fondée par les Industriels de l'Union Nationale, seuls qualifiés pour donner diplôme et situation. On gagne en étudiant. Cours oraux et par corresp. Quelques mois d'étude. Brochure 71 gratis. 3 bis, rue d'Athènes, Paris-9^e.

700 frs et p. par mois s. quit. empl. t. sérieux Ecrire : H. Beaumont, 16, Bd Jean-Jaurès, Nîmes.

VOYANTE Voulez-vous être forts, vaincre et réussir? Consultez la célèbre et extraord. inspirée (diplômée) qui voit le présent, l'avenir, vous serez utilement guidés. Thérèse GIRARD, 78, Avenue des Ternes, Paris (17^e) cour 3^e étage. De 1 h. à 7 h.

AVENIR Mme BENARD, 46, rue Turbigo, Paris 3^e, voit tout, assure réussite en tout. Fixe date événements 1931-32, mois par mois. Facilite mariage d'après prénoms. Voir ou écrire (envoi date naiss. et 20 francs 50). Reçoit même le dimanche

CROYEZ-VOUS... OUI ou NON? AUX SCIENCES HINDOUES?

Que vous croyiez ou pas, les prévisions sur votre avenir que vous donnera le SPIRITE HINDOU, 14, r. de Tilsitt, PARIS vous convaincront. Il vous donnera des conseils et vous fera réaliser toutes vos ambitions : AMOUR, ARGENT, SANTÉ. De 10 à 1 heure et de 4 à 7 heures - Téléphone : Carnot 19-61.

Mme MAX Voyante, et ses tarots. Donne conseils sur tout avenir, ramène affections. Reçoit de 9 à 19 h. Par correspondance, 20 francs et date naissance, 30, rue Polonceau, Paris. Métro Barbès.

Mme LEBERTON TAROTS, CHIROMANCIE, ASTROLOGIE. De 1 h. à 7 h. ou par corresp. 20, rue Brey (Etoile) 1^{er} à gauche PARIS.

Mme de THELES CÉLEBRE PAR SES PREDICTIONS. Voyante à l'état de veille. Tarots, Horos. De 3 à 7 h. et par corresp. 10 fr., date naiss. T. l. j. (lundi excepté), 74, r. Lourmel, 4^e et à dr. Métro : Beaugrenelle, Paris (15^e)

Mme DORIAN Médium connu Réussite par un seul de ses conseils TRANSMISSION DE PENSÉE A L'ÊTRE CHER Reçoit du mardi au vendredi de 2 heures à 6 heures. 82, rue Legendre, Paris-17^e. Tél : Marcadet 25-20

LA CÉLÈBRE VOYANTE MAÏNA JUAN

Voit tout - Renseigne sur tout Tous les jours. Par correspondance 20 frs. 55, boulevard Sébastopol, Paris

PENCOAT POLICE PRIVÉE

Enquêtes, Recherches, Filatures, Divorces, Toutes missions, consultations gratuites. 46, rue du Colisée, Elysée 21-22.

CONCOURS TOUS LES ANS

Secrétaire près les Commissariats de

POLICE

de la Ville de Paris

Pas de diplôme exigé. Accès au grade de Commissaire. Age : de 21 à 30 ans avec prorogation des services militaires. Renseignements gratuits par l'ÉCOLE SPÉCIALE D'ADMINISTRATION 4, rue Férou - Paris (6^e)

AVIS

Le Détective ASHELBE

reçoit tous les jours de 4 à 7 heures.

34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

MONDIALE POLICE

Ex-inspecteurs Sûreté. Enquêtes. Toutes missions. Divorces. Prix mod. Anc⁴ 47, r. Mauberge, actuel⁶ 6, bd St-Denis. Botzaris 30-74. 9 à 19 h. et Dim. matin.

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratuits et franco. Écrivez confidentiellement à E. J. WOODS, Ltd, 167, Strand (219 BD) Londres W. C. 2

HÉLIOS-ARCHEREAU, 39, rue Archereau, Paris. — 1931

Cette semaine

Trourou

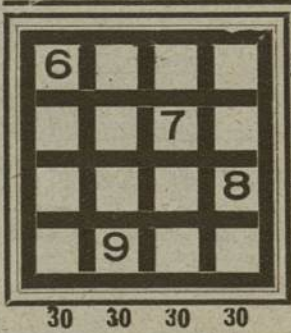
et Bonne Humeur réunis

publient leur

GRAND CONCOURS DES VEDETTES DE CINÉMA

50.000 F DE PRIX.

1^{er} le numéro. Paraît le mercredi



Grand Concours de Chiffres

Tout lecteur qui remplira les cases vides avec des chiffres, de façon que chaque rangée additionnée donne le chiffre 30 et dont la solution sera exacte, recevra une ŒUVRE D'ART d'une valeur de 75 francs. Envoyer la réponse en y joignant une enveloppe timbrée portant votre nom et votre adresse, à M. GATUING, directeur du Service des Concours, 140, avenue de Saint-Ouen, Paris (18^e).

DÉTECT.

Le premier hebdomadaire des faits-divers

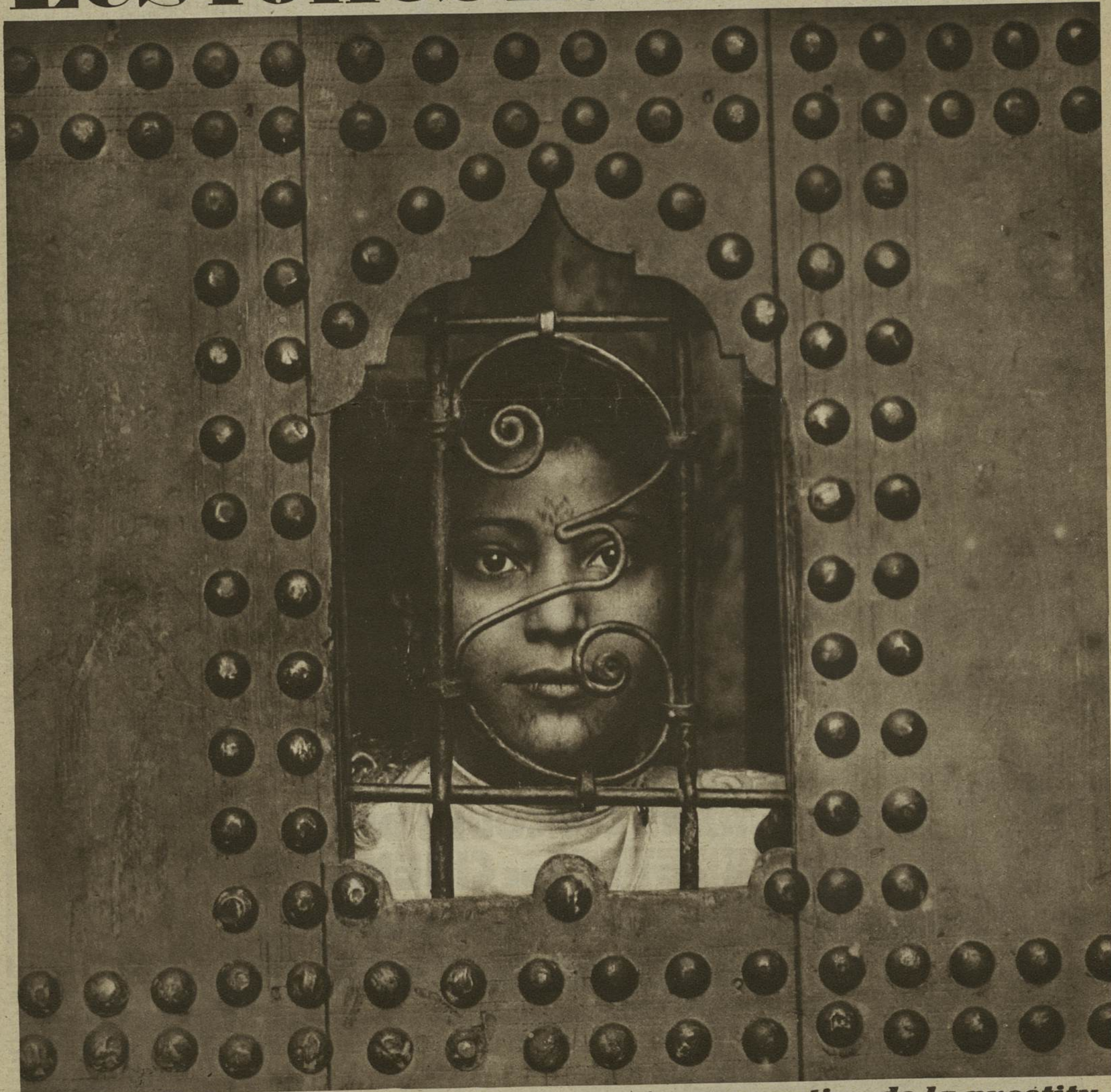
4^e Année - N° 136

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

4 Juin 1931

DÉTECTIVE

Les folles nuits de Fez



Derrière les portes grillagées de ce vieux quartier de la prostitution marocaine, que de drames, les soirs de folie et d'ivresse où déferlent, par bandes houleuses, les légionnaires revenus du bled...

(Lire pages 8 et 9, le deuxième article de l'enquête de Marcel Montarron : «Ciel de Cafard».)